



Master 2 Mention santé publique
Parcours « Enfance, jeunesse : politiques
et accompagnements »
Promotion : 2018-2019

La prise en compte et l'accueil des personnes
LGBTI+ au sein d'une association féministe
L'exemple du Planning Familial

Bleuenn Aulnette
Septembre 2019
Sous la direction de
Yaëlle Amsellem-Mainguy

Remerciements

J'adresse mes remerciements à toutes les personnes qui m'ont aidée dans la réalisation de ce mémoire.

En premier lieu je souhaite remercier Yaëlle Amsellem-Mainguy, ma tutrice académique pour sa bienveillance et ses conseils qui m'ont guidée dans mon travail.

Je remercie aussi chaleureusement Sébastien Vallée, directeur-adjoint du Planning Familial, pour sa présence tout au long de mon stage et pour m'avoir transmis son savoir-faire et sa motivation. Et plus largement je remercie l'ensemble des bénévoles et des salariés-ées du Planning Familial pour leur accueil et pour avoir rendu cette expérience si belle.

Je voudrais exprimer ma reconnaissance envers Benjamin, mes amis-es, et ma famille qui m'ont apporté leur soutien et leur confiance tout au long de cette année et de cet écrit. Enfin merci à Véronique, ma maman pour avoir pris le temps de me relire et pour avoir toujours été présente à mes côtés.

Sommaire

1	Introduction	7
1.1	Contexte institutionnel.....	7
1.2	Missions confiées et projet de stage	14
1.3	Thématique et questionnements.....	15
2	Cadre théorique : le militantisme féministe et lgbti+	19
2.1	Les enjeux du militantisme féministe aujourd’hui	19
2.1.1	Une troisième « vague » du féminisme : de nouvelles revendications et des nouveaux modes d’organisation	19
2.1.2	La place du Mouvement Français du Planning Familial dans le militantisme féministe aujourd’hui.....	21
2.2	Relation et mise en lien entre les mouvements LGBT et féministes	23
2.2.1	Le rôle des lesbiennes dans la mise en lien entre les mouvements LGBT et féministes dans les années 90	23
2.2.2	Des nouvelles thématiques féministes : « Gender studies, queer theory »....	24
2.2.3	Les questions LGBT au sein du Mouvement Français du Planning Familial	24
3	Rapport de genre et de domination : quelle prise en compte des personnes lgbti+ au sein du planning familial?.....	27
3.1	Pourquoi les personnes LGBTI+ sont-elles venues au planning familial ?.....	27
3.1.1	Un contexte conflictuel au sein des associations LGBTI+.....	27
3.1.2	L’invisibilité des personnes trans au sein des associations LGBTI+	29
3.2	Qui sont les personnes LGBTI+ du Planning Familial ?.....	32
3.3	Leviers et limites : la prise en compte des personnes LGBTI+ au sein du Planning Familial.....	42
3.3.1	Le groupe d’auto-support : une utopie ?.....	42
3.3.2	Le groupe d’auto-support : Mixité ou non-mixité ?	44

3.3.3	Pratiques professionnels et représentations des questions LGBTI+.....	47
3.3.4	Le ressenti de l'accueil de la part des membres de la commission LGBTI+	52
4	Leviers et perspectives pour permettre une meilleure inclusion des personnes lgbti+ au planning familial.....	57
4.1	Des besoins d'espaces de formation pour construire du commun.....	57
4.2	La convergence des luttes féministes et LGBTI+ ?.....	58
5	Conclusion	61
	Bibliographie.....	64
	annexes.....	67
	Annexe 1 : Carte des associations départementales en 2016.....	67
	Annexe 2 : Extrait du projet associatif 2019-2024 - Axe 5 « Prioriser les publics »	68
	Annexe 3 : Grille d'entretien	69

Liste des sigles utilisés

AD : Association départementale

CCF : Conseiller-ère Conjugal-e et Familial-e

CIJ : Centre Information Jeunesse

COREVIH : Comité de Coordination Régional de lutte contre l'infection due au Virus de l'Immunodéficience Humaine

CPEF : Centre de planification et d'éducation familiale

CPVD : Centre de Prévention, de Vaccination et de Dépistage

CSAPA : Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie

DDCSPP : Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations

DTPJJ : Direction Départementale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse

EAV : Educateur-ice à la Vie Affective

EICCF : Etablissement d'Information de Conseil Conjugal et Familial

EVARS : Espace Vie Affective Relationnelle et Sexuelle

IVG : Interruption Volontaire de Grossesse

IST/VIH : Infections Sexuellement transmissibles et Virus de l'Immunodéficience Humaine

LGBTI + : Lesbienne Gay Bi Trans Intersexe et le + pour être me plus inclusif et englober les autres identités

MFPPF : Mouvement Français du Planning Familial

PF : Planning Familial

1 INTRODUCTION

Durant mon année de master 2 « Enfance, Jeunesse : Politiques et Accompagnement » de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique, j'ai effectué mon expérience de stage au sein d'une association départementale du Planning Familial qui m'a ouvert ses portes pour une durée de 8 mois. Cette expérience a été très passionnante, formatrice et enrichissante aussi bien d'un point de vue personnel que professionnel. Pour introduire mon propos, il me semble important de revenir sur le contexte global dans lequel l'association évolue. Ensuite je présenterai les missions de stage qui m'ont été confiées et les questionnements qui m'ont permis de construire cette analyse réflexive.

1.1 Contexte institutionnel

Le Mouvement Français du Planning Familial (MFPF) est une association féministe et d'éducation populaire, issue de la loi de 1901, et créé en 1956 sous le nom de la « La maternité heureuse »¹. En effet, après la première guerre mondiale qui a fait de nombreux morts, une crise démographique importante touche le pays. Pour relancer la natalité, l'Etat vote la loi du 31 Juillet 1920² qui interdit la contraception et l'avortement. Dans les années 50, Françoise Giroud, journaliste et femme politique française dénonce « un million d'avortements clandestins » chaque année (Levy, 2002). Le 8 mars 1956, « La Maternité heureuse » est créée par vingt-trois femmes dont la majorité exerce une activité professionnelle (médecin, juriste, professeur, journaliste, représentante d'association nationale). A cette époque, les principaux objectifs du mouvement sont : l'information sur la sexualité, l'abrogation de la loi de 1920 et l'importation de produits anticonceptionnels. L'association devient le Mouvement Français du Planning Familial en 1960 dit « Le Planning Familial ». La loi de 1920 sera abrogée en 1967 par la loi Neuwirth³ autorisant la contraception.

¹ Présentation du Planning Familial (<https://www.planning-familial.org/fr/le-mouvement-112>)

² Loi du 31 juillet 1920 réprimant la provocation à l'avortement et à la propagande anticonceptionnelle

³ Loi n° 67-1176 du 28 décembre 1967 relative à la régulation des naissances et abrogeant les articles L. 648 et L. 649 du code de la santé publique

Aujourd'hui, l'association continue à défendre des droits acquis mais perpétuellement remis en question tels que le droit à l'éducation à la sexualité, à la contraception, et à l'avortement. Elle lutte aussi contre les violences et les discriminations liées au genre et à l'orientation sexuelle¹.

Le Mouvement est organisé sur trois échelons territoriaux : national, régional et départemental. Ainsi, la Confédération Nationale constitue la tête du réseau composé de 76 associations départementales (AD) et 13 fédérations régionales. La Confédération est constituée d'une dizaine de salariés-ées et met en place des projets nationaux en lien avec les associations départementales et à destination de celles-ci (coordination et animations du réseau des associations départementales). Elle se charge aussi de la communication, des relations publiques et de l'administration. Les « Fédérations Régionales », en accord avec le découpage administratif étatique regroupent les associations départementales d'une même région. Chaque fédération régionale développe des projets et a un rôle politique au niveau de la région. Les 76 associations départementales⁴ accueillent le public dans leurs locaux, assurent des interventions à l'extérieur, des formations en interne ou externe et militent localement.

Le Planning familial⁵ où j'ai réalisé mon stage est une association départementale qui a été créée dans les années 60. A cette époque les militants-es pratiquaient dans leurs permanences des avortements clandestins, avec pour ambition de faire pression sur le gouvernement et d'obtenir une loi autorisant l'avortement. En 1975, la loi dite « Veil »⁶ autorisant l'avortement est votée. L'association départementale du Planning Familial décide alors de cesser la pratique de l'avortement dans ces locaux afin d'obliger les services publics à créer des services d'interruption volontaire de grossesse (IVG). Le centre IVG sera mis en place quelques années plus tard au centre hospitalier de la ville. Aujourd'hui dans son rapport d'activité, l'association départementale du Planning Familial présente son rôle comme celui de militer pour le droit à l'éducation à la sexualité, à la contraception, à l'avortement, à l'égalité entre les femmes et les hommes et lutter contre les discriminations et les violences sexistes⁷.

⁴ Annexe n°1 – Carte des associations départementales en 2016

⁵ Dans cet écrit, le terme « Planning familial » sera utilisé pour faire référence à l'association départementale étudiée et le terme Mouvement du Planning Familial pour faire référence au national.

⁶ Loi n° 75-17 du 17 janvier 1975 relative à l'interruption volontaire de la grossesse

⁷ Rapport d'activité du Planning Familial étudiée 2017

Le planning familial a deux activités : un Espace Vie Affective Relationnelle et Sexuelle (EVARS), anciennement appelé Etablissement d'Information, de Conseil Conjugal et Familial⁸ (EICCF) et un centre de planification et d'éducation familial (CPEF). L'EVARS est un lieu d'accueil visible et reconnu permettant à toute personne quelle que soit sa situation, d'accéder à une information juste et complète sur les droits reproductifs et sexuels (contraception, avortement, violences, dépistage). L'équipe du Planning Familial écoute, accompagne et oriente les personnes pour créer les conditions d'une sexualité vécue sans répression ni dépendance, dans le respect des différences et de la liberté des personnes.

L'association a également pour mission la gestion d'un centre de planification et d'éducation familial (CPEF) par délégation du Conseil Départemental depuis 1976. Des médecins sont présents au sein de l'association et réalisent des consultations médicales sur rendez-vous pour toutes les questions autour de la contraception, de l'IVG, du dépistage et plus largement de la santé sexuelle.

En ce qui concerne le contexte local, il faut souligner que le Planning Familial a un positionnement intéressant puisque qu'il accorde une importance toute particulière à travailler en réseau sur le territoire. Depuis 2012, la structure (et plus particulièrement le directeur adjoint qui exerce cela dans ses missions de salarié) coordonne un Collectif. Ce Collectif est un regroupement d'associations, d'institutions médico-socio-éducatives, de structures du territoire, désireuses de s'impliquer dans la défense des droits des femmes et de l'égalité femmes – hommes. Le Collectif regroupe ainsi diverses structures telles que le Centre de Prévention, de Vaccination et de Dépistage (CPVD), la Mission Locale, le Centre Information Jeunesse (CIJ) de la ville, les deux associations LGBT du territoire, une association d'action éducative et sociale, la Direction Départementale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (DTPJJ), une association d'accueil des femmes subissant des violences, les Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA), le Comité de Coordination Régional de lutte contre l'infection due au Virus de l'Immunodéficience Humaine (COREVIH) et Aides.

⁸ Décret n° 2018-169 du 7 mars 2018 relatif aux conditions de fonctionnement des établissements d'information, de consultation ou de conseil familial

De nombreuses actions sont réalisées chaque année par le Collectif notamment autour des journées nationales telles que le 8 Mars (journée internationale des droits des femmes), le 17 Mai (journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie) et le 1^{er} Décembre (journée mondiale de lutte contre le sida).

Grâce à mon implication dans les réunions du Collectif, j'ai pu constater que les autres associations féministes du territoire (association d'accueil des femmes victimes de violences, association valorisant les femmes en recherche d'emploi et le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) sont peu ou pas impliquées dans ce collectif. On peut supposer que certaines sont de trop petites associations pour s'impliquer davantage ou qu'elles ne voient pas l'intérêt de travailler en réseau.

Lors de mes 8 mois de stage je n'ai pas constaté d'oppositions particulières aux actions du Planning Familial sur ce territoire comme cela peut être le cas pour d'autres associations départementales du Planning Familial. Par exemple, il n'y a pas de mouvement anti-IVG virulent sur ce territoire. De plus, le Planning Familial et le Collectif ont acquis une certaine légitimité et sont reconnus pour leur travail au niveau local par l'ensemble des associations et par les institutions. La Ville est un soutien important au niveau financier. Le Planning Familial bénéficie de subventions publiques (notamment locales et régionales) et fonctionne également grâce à des facturations en direct auprès des établissements scolaires, des structures privées et publiques. Le Collectif est quant à lui principalement financé par la Ville.

Le Planning Familial est composé de 17 salariés-ées (9 en équivalent temps plein contre 5,5 en équivalent temps plein en 2010). Son organisation est divisée en trois pôles :

- Le pôle administratif est composé d'une directrice, d'un directeur adjoint, d'une comptable, de deux secrétaires et d'une agente d'entretien. Il y a 5 femmes et 1 homme. Les deux secrétaires sont issues d'une formation de secrétaires médicales ; elles ont environ 30 ans et sont arrivées depuis 1an et demi pour la première et quelques mois pour la seconde. Le directeur adjoint (formation d'animateur, puis de conseiller conjugal et familial en interne du PF) et la comptable sont en poste depuis plus de 20 ans. La directrice est en fonction depuis quelques années ; elle a travaillé dans une entreprise privée et a été bénévole active dans une autre association féministe auparavant. L'agente d'entretien est présente dans la structure depuis plusieurs années.

- Le pôle conseil est composé de 4 conseillers-ères conjugaux-ales et familiaux-ales (CCF)⁹ et deux éducatrices à la vie affective⁹ (EAV), 1 homme et 5 femmes, qui ont entre environ 40 et 60 ans (sauf une éducatrice à la vie affective qui a une trentaine d'années et qui était en congé de maternité pendant ma période de stage). Ils-Elles sont présents-es depuis 1an pour la dernière arrivée à environ 10 ans pour la plus ancienne. Leurs parcours sont assez variés : travail dans l'immobilier, travail en parfumerie, animateur-ice, enseignante spécialisée, femme au foyer etc. Actuellement un conseiller conjugal et familial a été formé en interne du Planning Familial (en plus du directeur adjoint qui exerce lorsqu'il y a besoin des missions de conseiller), et les autres ont été formées par d'autres organismes de formation. Les deux éducatrices à la vie affective sont d'anciennes bénévoles et ont aussi été formées par la structure. L'une d'elle sera en formation pour devenir conseillère conjugale et familiale l'année prochaine.

- Le pôle médical est composé de 5 médecins, 1 homme et 4 femmes. Le Conseil Départemental du territoire contrairement à d'autres départements n'autorise actuellement pas ce Planning Familial à avoir des sages-femmes. Ces médecins ont des formations de médecins généralistes, et ont leur cabinet en libéral à côté. Ce sont soit des personnes de plus de 50 ans, soit des jeunes médecins d'une trentaine d'années. Les médecins ne participent pas aux réunions d'équipe mais seulement à une réunion de médecin une fois par trimestre. J'ai eu très peu de contacts avec eux-elles durant mon stage et je n'ai pas eu l'opportunité de les interroger pour mon étude. Aussi ils-elles ne seront pas cités-ées dans cet écrit.

L'ensemble de l'équipe salariée est composé de personnes blanches, issues sauf exception de classes moyennes à supérieures.

En tant qu'association, les bénévoles jouent un rôle très important, aussi bien au niveau de la gouvernance (implication dans le conseil d'administration) que dans « la vie associative ». Il y a une soixantaine d'adhérents-es dont une trentaine de bénévoles actifs.

⁹ Les conseillers-ères conjugaux-ales et familiaux-ales et les éducateurs-ices à la vie affective sont des professionnel-elles de l'éducation qui anime des séances d'information et d'éducation affective, relationnelle, sexuelle et familiale auprès des jeunes, le plus souvent en milieu scolaire. Leur rôle est d'écouter, informer, répondre aux questions sur l'amour et la sexualité et donner des repères pour les aider à construire leur vie affective. Ces professionnels-elles réalisent aussi des accueils individuels sur ces thématiques. Au niveau des accueils individuels au sein de la structure l'éducateur-ice à la vie affective peut accueillir les usagers-ères seulement sur les thématiques de la contraception, du dépistage, réaliser des tests de grossesse et donner des préservatifs contrairement aux conseillers-ères conjugaux-ales et familiaux-ales qui peuvent réaliser l'ensemble des missions et notamment accueillir en plus sur l'accompagnement à l'avortement et sur les violences sexistes et sexuelles.

Les bénévoles sont pour la plupart des femmes blanches ayant plus de 50 ans et issues de classes sociales favorisées. Certaines sont là depuis des années et d'autres sont arrivées plus récemment, lors de leur retraite notamment. Toutefois, depuis quelques mois, il y a une arrivée de nouveaux-elles bénévoles plus jeunes (une dizaine), grâce aux différents événements organisés tels que des ciné-débats et à la création de la commission LGBTI+.

Les bénévoles peuvent participer à différentes missions comme, l'organisation d'événements (ciné-débats, soirées à thèmes, moments conviviaux entre adhérents-es, journée de lutte pour les droits des femmes, marche des fiertés etc.), l'accompagnement à l'avortement pour les mineures ou faire la formation d'éducateur-ice à la vie. Ces bénévoles peuvent s'impliquer dans deux commissions :

- La commission vie associative : en 2017, à la suite d'une formation régionale sur l'implication des bénévoles, le Planning Familial décide de créer une commission vie associative. Cette commission s'est réunie 5 fois en 2018 soit environ une fois tous les deux mois. Elle se compose de 5 à 10 bénévoles suivant les réunions. Ces bénévoles sont pour certains-es impliqués-ées depuis longtemps dans l'association et pour d'autres arrivés-ées récemment et souhaitant s'impliquer davantage. Cette commission s'est structurée autour de 4 objectifs¹⁰ :

- Promouvoir et soutenir l'engagement bénévole en dégagant des actions et des outils de communication qui répondent au besoin d'attirer, de garder et d'impliquer des bénévoles dans l'association. (Exemple : création d'un livret d'accueil).

- Mieux communiquer sur l'association, ses valeurs, ses objectifs et missions

- Accompagner les bénévoles dans le fonctionnement de l'association et le développement des projets (Exemple : Formation sur l'animation des visites du PF)

- Développer des temps de rencontre et de convivialité entre adhérents-es (Ex : Galette des rois et des reines)

- La commission LGBTI+

En 2018, un salarié et une bénévole constatent que lors des entretiens il y a « beaucoup de personnes qui se posent des questions sur leur orientation sexuelle mais qui n'osent pas aller directement voir les assos LGBT, beaucoup trop étiquetées et que le Planning permet d'offrir un lieu neutre plus facile d'accès ».

¹⁰ Rapport d'activité du Planning Familial 2018

De plus à la Marche des fiertés de Mai 2018, le Planning Familial tient un stand et attire de nouvelles personnes intéressées par les questions LGBTI+. En Septembre 2018, forte de ces nouveaux-elles bénévoles, du salarié sensibilisé (que l'on nommera Luc¹¹ par la suite), l'association départementale décide de créer sa propre commission LGBTI+. Elle se réunit une fois par semaine, sous la forme soit d'un temps pour développer des projets (notamment pendant la marche des fiertés), soit d'un temps d'auto-support (terme choisie par les membres de la commission), c'est à dire selon eux-elles d'un « temps de soutien, d'échange et d'expériences entre personnes concernés »¹². Selon Nurco, Stephenson et Hanlon, le terme d'auto-support désigne « un regroupement de personnes volontaires, issues de la même catégorie sociale, des "pairs", réunis dans le but de s'offrir une aide mutuelle et de réaliser des objectifs spécifiques : satisfaire des besoins communs, résoudre un problème social auquel le groupe est confronté dans son ensemble. » (Nurco, Stephenson, & Hanlon, 1990). Cette commission regroupe entre 5 et 10 personnes. Elle est gérée d'une part par Luc, salarié-référent de la commission LGBTI+ qui supervise le développement des projets proposés lors de cette commission et d'autre part par deux référents-es bénévoles qui organisent et supervisent les temps d'auto-support.

Les objectifs sont les suivants¹² :

- Proposer un lieu sécurisant, chaleureux et bienveillant où les personnes peuvent être absolument elles-mêmes sans craindre le moindre jugement
- Proposer une écoute autour des questions d'identité de genre et d'orientation sexuelle
- Proposer une médiation avec les proches, les familles, les conjoints-es
- Accompagner dans d'éventuelles démarches (changement de prénom, changement d'état civile, protocole d'ALD etc.).

Comme toute association, la gouvernance est assurée par un conseil d'administration composée de 5 bénévoles élues, de la directrice et de deux représentantes du personnel.

¹¹ Tous les prénoms ont été modifiés dans un souci d'anonymisation.

¹² Rapport d'activité du Planning Familial 2018

1.2 Missions confiées et projet de stage

Pourquoi avoir réalisé mon stage au sein d'une association féministe et d'éducation populaire ? Mon parcours universitaire a commencé dans le domaine de l'administration et des institutions. Cela m'a permis de réaliser des stages dans les services jeunesse du Conseil Départemental puis de la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations) qui m'ont beaucoup appris. Cependant, je me suis aussi rendu compte que le monde associatif, où je militais bénévolement me correspondait beaucoup plus. Cette dernière année d'étude a été pour moi l'occasion de découvrir le monde associatif de façon professionnelle. De plus, j'avais une volonté toute particulière de travailler dans une association féministe et sur les discriminations de genre chez les jeunes. Être en stage au Planning Familial a été une belle opportunité aussi bien personnelle que professionnelle.

Mon stage s'est déroulé de novembre 2018 à juin 2019. La mission principale de mon stage a consisté à rédiger le premier projet associatif du Planning Familial afin de structurer l'association et de définir ses orientations pour les 5 prochaines années (2019-2024). En effet l'association fonctionnait depuis les années 60 sans projet associatif. Ainsi, face à des demandes d'interventions extérieures de plus en plus importantes et à des professionnels-elles parfois surchargés-ées, il apparaissait important de structurer en interne quelles étaient les priorités de l'association mais aussi de valoriser auprès de l'extérieur ces orientations pour les prochaines années.

Pour ce faire, la directrice de l'association et moi-même, travaillant ensemble sur cette mission, avons présenté ce projet à l'ensemble des salariés-ées, des bénévoles et des élus-es et proposer d'organiser un groupe de travail « Projet associatif ». Huit personnes (dont deux salariées, trois bénévoles-élues au conseil d'administration et trois bénévoles) se sont portées volontaires pour participer au groupe de travail et aux différentes étapes de la réalisation du projet associatif. Il est important de souligner que les personnes qui se sont sentis légitimes pour participer à ce groupe de travail, étaient pour la plupart déjà bien impliquées dans l'association. Le groupe de travail s'est retrouvé six fois autour de six étapes (cf tableau ci-dessous).

- Etapes du projet associatif

Période	Fin 2018	22 Janvier 2019	12 Février 2019	12 Mars 2019	9 Avril 2019	23 Avril 2019	9 Mai 2019	23 Mai 2019
Etapes	Présentation du projet associatif en réunion Etat des lieux de l'association	Groupe de travail 1ère étape : Qui sommes-nous ?	Groupe de travail 2ème étape : Valeurs, objectifs et motivations du PF	Groupe de travail 3ème étape : Définition des actions prioritaires	Groupe de travail 4ème étape : Moyens à mettre en œuvre pour réaliser les actions	Groupe de travail 5ème étape : Evaluation des actions	Groupe de travail 6ème étape : Relecture du projet associatif	AG Présentation du projet associatif aux adhérents-es et partenaires

En plus de ces différents groupes de travail, l'objectif était d'impliquer l'ensemble des salariés-ées et des bénévoles de l'association dans ce projet. Ils-elles ont été consultés-ées lors de différentes réunions et grâce à un questionnaire en ligne. Ce projet a été présenté à l'assemblée générale du 23 Mai 2019.

D'autre part, d'autres missions plus ponctuelles m'ont été confiées :

- La co-organisation de différents événements (dont un colloque et une conférence-débat) : préparation d'une revue de presse, installation de la salle, gestion des prestations de repas, gestion des inscriptions.
- La co-animation de sensibilisations pour les jeunes sur le thème de l'éducation à la vie sexuelle et affective : présentation du Planning Familial dans les collèges ou lors des visites de collégiens-ennes dans la structure.
- La co-animation de la « vie associative » et plus particulièrement de la commission vie associative : invitations aux différentes réunions et rédaction des comptes-rendus de réunions.

Mes missions étaient donc vastes, variées et intéressantes. Cela m'a permis d'acquérir et de développer de nombreuses compétences et d'avoir une vision assez globale de ce qui se faisait dans l'association.

1.3 Thématique et questionnements

Intérêt du sujet

L'ensemble de ces missions et de mes observations m'ont rapidement conduite à me rendre compte qu'il y avait dans l'association un véritable enjeu autour de la prise en compte des questions LGBTI+. La commission LGBTI+, créé en septembre 2018, existait depuis 2 mois lors de mon arrivée. J'ai constaté le manque de lien entre cette commission et l'ensemble des autres bénévoles et salariés-ées de l'association se traduisant par des incompréhensions et des réticences de part et d'autre.

Ce constat faisait le lien avec ma mission sur le projet associatif de l'association dont un des axes choisis portait sur « Prioriser les publics »¹³. Je me suis ainsi rendu compte à quel point les besoins en termes d'éducation à la vie affective et sexuelle étaient présents pour tous les publics, que ce soient les scolaires, les personnes handicapées, les étudiantes-es, les personnes LGBTI+, les personnes migrantes etc. Mais alors, le public LGBTI+ était-il vraiment une priorité pour le Planning Familial ? Il y avait-il eu un consensus sur la volonté de prioriser ce public et de créer cette commission ? Pourquoi avait-on choisi de créer une commission LGBTI+ ?

De plus, lors de nos animations, et de nos événements, j'ai constaté que les discours étaient encore très hétéronormatifs¹⁴ ; je me suis ainsi demandé quelle était la place d'une association féministe pour faire évoluer les questions LGBTI+, et comment pouvait-on prendre en compte dans nos discours et nos actions ces questions ? Ainsi, il m'apparaissait intéressant d'avoir un regard critique sur la prise en compte et l'accompagnement du public LGBTI+ au sein d'une association ancrée sur un territoire et évoluant dans une société donnée.

Méthode

Pour ce faire, j'ai tout d'abord réalisé des observations participantes pendant mes premiers mois et tout au long de mon stage, lors des réunions d'équipe, des réunions du Collectif, des réunions de bénévoles, et des temps informels. Puis pour mieux connaître les enjeux autour du féminisme, des luttes LGBTI+, j'ai aussi pris connaissance de différentes littératures sur le sujet.

Afin de mettre en parallèle ces lectures théoriques avec de la pratique, j'ai souhaité recueillir les ressentis de chacun-e grâce à des entretiens semi-directif enregistrés et anonymisés. Pour ce faire, j'ai réalisé une grille d'entretien¹⁵ générale avec quelques questions en plus pour les personnes qui faisaient parties de la commission LGBTI+. Au total j'ai réalisé 9 entretiens avec 3 femmes et 6 hommes dont 3 salariés-ées, 5 bénévoles de la commission LGBTI+ (3 hommes trans, une femme bi et un homme gay) et une bénévole.

¹³ Annexe n°2 – Projet associatif 2019-2024 – Axe : Prioriser les publics

¹⁴ Idée que l'hétérosexualité est la seule et unique orientation sexuelle possible. En d'autres termes, une personne hétéronormative est convaincue qu'une femme ne peut vivre une relation amoureuse qu'avec un homme et vice versa. L'hétérosexualité serait la norme au-dessus des autres orientations sexuelles.

¹⁵ Annexe n°3 – Grille d'entretien

J'ai fait le choix de faire principalement des entretiens avec les personnes faisant partie de la commission LGBTI+ car j'avais moi-même au départ très peu de contacts avec elles. A contrario j'étais en lien régulier avec l'ensemble des autres salariés-ées et bénévoles avec qui je pouvais en discuter de façon plus informelle. Le temps imparti et le manque de disponibilité des professionnels-elles ne m'a pas permis de réaliser davantage d'entretiens formels avec les salariés-ées.

À la suite de ces entretiens, j'ai continué mes lectures sur le sujet et plus particulièrement sur les notions d'hétéronormativité, d'évolutions des questions féministes et LGBTI+, de non-mixité et des pratiques professionnelles dans le monde associatif. J'ai aussi réalisé une grille d'analyse qui m'a permis de ressortir les points communs ou oppositions entre les différents entretiens.

Questionnement

Ma question de départ a tout d'abord été de savoir pourquoi cette commission LGBTI+ ne faisait pas corps avec l'ensemble de l'association départementale du Planning Familial. Qu'est-ce que cela révélait de l'association et des personnes qui la composent ? Quels étaient les zones de tensions, les réticences, les méconnaissances mais aussi les opportunités et les leviers mobilisables ?

Afin de comprendre de façon plus globale les enjeux autour des questions féministes et LGBTI+, nous allons dans un premier temps, au regard d'apports sociologiques, introduire la réflexion sur le militantisme féministe et la question LGBTI+ aujourd'hui (2). Dans un second temps nous allons analyser la prise en compte actuelle des questions LGBTI+ au sein du Planning Familial (3). Pourquoi les jeunes LGBTI+ sont-ils arrivés au Planning Familial ? Sous quelle forme la commission a été créée ? Quelles sont les réticences, incompréhensions du point de vue des professionnels-elles et du point de vue du public accueilli ? Enfin, nous discuterons des perspectives et leviers d'améliorations possibles pour permettre au Planning Familial d'être une association inclusive pour les personnes LGBTI+ (4).

2 CADRE THEORIQUE : LE MILITANTISME FEMINISTE ET LGBTI+

Différentes lectures ont guidé mes réflexions et m'ont permises d'appréhender une analyse de mon écrit réflexif. Il s'agit ici de mettre en relation des concepts, notions et observations empruntées principalement à l'analyse du féminisme et du militantisme par les sciences sociales. En effet différentes questions sont apparues au fur à mesure de mes lectures et différentes observations sur le terrain : quelles sont les évolutions du militantisme féministe ? Quelle est la place du Planning Familial dans cette lutte ? Quels liens entre les luttes LGBT et les luttes féministes ? Et comment ces liens existent-ils et sont-ils revendiqués ? Afin que chacun-e ait les mêmes bases de connaissances sur le militantisme féministe et LGBTI+ et pour mieux comprendre la suite de l'analyse réflexive il m'apparaissait important d'explicitier dans une partie ces concepts et notions.

2.1 Les enjeux du militantisme féministe aujourd'hui

2.1.1 Une troisième « vague » du féminisme : de nouvelles revendications et des nouveaux modes d'organisation

Le militantisme féministe est en perpétuel évolution avec des périodes de militantisme très intenses et d'autre où il doit « renaître de ces cendres » (Henneron, 2005). Ainsi, Bessin et Dorlin évoquent trois « vagues » du féminisme : la première au 19^{ème} siècle avec la mobilisation des suffragettes, la seconde dans les années 70 lors du mouvement de libération des femmes et de la loi Veil en 1975 et enfin, depuis 1995, date de la plus grande manifestation féministe de l'époque, on fait face à une troisième « vague » du féminisme (Bessin & Dorlin, 2005).

Cette dernière « vague » regroupe « une nouvelle génération de féministes », des courants moins identifiables qu'auparavant et l'apparition de nouvelles revendications féministes (Henneron, 2005). Les questions féministes réapparaissent sur la scène politique. En parallèle, le féminisme a trouvé un ancrage fort dans les universités et à travers les apports théoriques, et le « féminisme d'Etat » émerge (Levy, 1988).

Ce terme fait référence à l'action de l'état sur les questions féministes, et notamment dans la sphère professionnelle d'égalité des sexes (Bessin, & Dorlin, 2005). Dans une ère de développement du numérique, d'évolutions sociétales, une nouvelle génération de femmes, parfois filles de militantes des années 70, lesbiennes, étudiantes, ou même transgenres apparaît et vient bouleverser le mouvement social historique. Le féminisme est à présent étudié comme un mouvement social, comme une « forme d'action collective en faveur d'une cause » (Neveu, 2015). Cette lutte et les courants qui la composent font face aujourd'hui à des frontières moins identifiables et existent sous différentes formes : collectives ou individuelles et différents aspects : sociaux, politiques, ou culturels (Henneron, 2005).

C'est pourquoi les débats autour de la prostitution, le voile, la parité, ou encore les violences ont divisé le mouvement en différents clans dans la plupart des organisations. En s'intéressant de plus près aux militantes des associations, la situation est encore plus complexe, puisqu'il n'y a pas forcément de positions définies pour chaque association sur ces débats (Henneron, 2005). De prime abord, on pourrait penser que les « jeunes féministes » et cette « nouvelle génération » de féministes sont un seul et unique groupe et se rejoignent par le critère de la classe d'âge. Mais la jeunesse « n'est qu'un mot » et n'est pas un groupe social homogène (Bourdieu, 1978). Il apparaît ainsi plus pertinent d'analyser l'évolution du mouvement féministe en termes de « générations militantes » c'est à dire des personnes dont le principal critère d'identification réside dans des expériences historiques communes et dont l'arrivée dans le milieu militant a eu lieu à la même période plutôt que par le prisme d'une classe d'âge (Henneron, 2005).

Les nouvelles militantes féministes ne se reconnaissent pas forcément dans les organisations déjà existantes, que cela soit au niveau des modes de militantisme ou des actions proposées par les associations. C'est pourquoi, depuis les années 2000 de nombreuses associations ont été créées tels que « Ni putes ni soumises », « Mix cité » etc. Ces associations contrairement aux associations dites « historiques » ont souhaité avoir leur propre répertoire d'actions (actions coup de poing, stratégie d'influence etc.) et d'organisations. Cela leur a permis par exemple d'introduire dans leur mode d'organisation la mixité des sexes, en opposition avec le Mouvement pour la Libération des Femmes qui s'était fondé avec l'idée d'une séparation avec les hommes. De plus, il existe un manque de connaissance des associations déjà existantes.

2.1.2 La place du Mouvement Français du Planning Familial dans le militantisme féministe aujourd'hui

Comme vu précédemment, le Mouvement Français du Planning Familial existe depuis 1956. C'est un mouvement militant, féministe et d'éducation populaire. Il a pour slogan « Liberté, égalité, sexualités ». Il revendique ainsi la prise en compte de toutes les sexualités, défend le droit à la contraception, à l'avortement, et à l'éducation à la sexualité. Il dénonce et combat toutes les formes de violences, la lutte contre le sida et les IST, et la lutte contre toutes les formes de discrimination y compris l'orientation sexuelle et l'identité de genre et contre les inégalités sociales¹⁶.

Le Mouvement Français du Planning Familial a souhaité grâce à un accès à l'IVG et à la contraception pour toutes, permettre aux femmes de se réapproprier leurs corps et leurs expériences avec celui-ci, et ainsi de s'affirmer en tant qu'usagères de la santé (Favier, 2014). Ainsi, c'est l'une des premières associations à faire le lien entre rapports sociaux de genre et enjeux de santé notamment à travers l'utilisation du terme santé sexuelle. L'émergence du terme « santé sexuelle » est issue de la révolution sexuelle des années 60, et a été défini par l'Organisation Mondiale de Santé comme « un état de bien-être physique, mental et social dans le domaine de la sexualité. »¹⁷. Dans les années 2000, le mouvement réaffirme son implication dans le champ de la santé en s'associant aux associations de lutte contre le sida, notamment à la création de l'inter-associatif Femmes & VIH, qui porte depuis 2003 la parole des femmes séropositives (Favier, 2014).

D'autre part le Mouvement du Planning Familial, bien qu'association dite « féministe historique » du fait de ses nombreuses années d'existence, a toujours souhaité croiser lutte institutionnelle et lutte revendicative. Ces luttes se construisent en fonction de la société et des mouvements sociaux existants. Le Mouvement du Planning Familial souhaite combattre cette image qui le représenterait comme un simple « service social » (Henneron, 2005). Son projet politique de transformation de la société, des mentalités et des comportements est ainsi en constante évolution, bien qu'appuyer sur des valeurs définies au préalable.

¹⁶ Présentation du Planning Familial (<https://www.planning-familial.org/articles/presentation-du-planning-familial-0027>)

¹⁷ Organisation Mondiale de Santé – Terme santé sexuelle ([://www.who.int/topics/sexual_health/fr/](http://www.who.int/topics/sexual_health/fr/))

Le Mouvement Français du Planning Familial rappelle régulièrement l'importance, en tant qu'association d'éducation populaire, de promouvoir le droit à l'information et à l'éducation permanente de chacun quel qu'il-elle soit. De ce fait en 2005 l'association a participé à une manifestation sur la question de la laïcité « Pour un nouveau combat féministe ! », mettant en avant des jeunes filles voilées ou « des cités » (Henneron, 2005).

Toutefois en interne du mouvement, entre la Confédération et certaines associations départementales il existe des clivages sur des sujets, tels que la laïcité ou la prostitution. « Il n'existe toujours pas au niveau national de position de référence sur ces débats, ce qui se traduit par une hétérogénéité des discours et des pratiques des travailleuses féministes du Planning familial selon les associations départementales et au sein d'une même organisation » (Romerio, 2018). Par exemple la Confédération se positionne contre la loi pénalisant les clients de la prostitution qui met selon elle en danger les travailleurs-euses du sexe et précarise leurs situations, alors que d'autres associations départementales sont favorables à cette loi.

Le Planning Familial où j'ai réalisé mon stage est peu militant et prend peu de positions politiques sauf dans un contexte local, comme par exemple en 2018 en se positionnant contre l'arrêt des IVG par l'un des hôpitaux du département en raison d'un manque de moyens et de praticiens qui faisaient valoir leur « clause de conscience »¹⁸. En revanche, il n'y a pas de position commune affichée au sein du Planning Familial sur les questions de laïcité et de prostitution, et les positions de la Confédération sont peu discutées, que cela soit entre les bénévoles ou entre les salariés-ées.

¹⁸ La clause de conscience est le droit reconnu à certains professionnels, dans leur statut légal, de pouvoir s'opposer à une décision ou de ne pas accomplir un acte comportant des enjeux éthiques importants.

2.2 Relation et mise en lien entre les mouvements LGBT et féministes

2.2.1 Le rôle des lesbiennes dans la mise en lien entre les mouvements LGBT et féministes dans les années 90

À la suite des années 1980, au contexte de montée du sida et à la médiatisation des questions liées à l'orientation sexuelle, le premier centre LGBT (lesbiennes, gays, bi et trans) est fondé à Paris en 1993, notamment par les militants-tes d'Act'up¹⁹. Ce centre est un lieu regroupant des associations et ressources pour les personnes LGBT. A cette époque, ces personnes sont très peu visibles dans la société et ces lieux sont une vraie opportunité pour elles-eux de se retrouver et d'échanger en non-mixité. La non-mixité est une pratique consistant à organiser des temps réservés aux personnes appartenant à un ou plusieurs groupes sociaux considérés comme discriminés ou opprimés, sans la participation de personnes appartenant à d'autres groupes considérés comme potentiellement discriminants ou oppressifs et de ne pas reproduire les schémas de domination sociale.

Pour autant, certaines lesbiennes soulignent une misogynie très forte à l'intérieur des milieux LGBT notamment gays : « *Il ne fait pas bon d'être une lesbienne féministe dans certains milieux LGBT. A l'intérieur du mouvement, il y a très peu de soutiens féministes, certaines interventions relèvent parfois même du "masculinisme"* »¹⁹ (Christine le Doaré, présidente du Centre LGBT de 2005 à 2012). Ceci peut expliquer pourquoi certaines lesbiennes se retrouvent plus facilement dans les mouvements féministes que dans les milieux LGBT. En effet, les lesbiennes seront moteur d'une libération collective dans certains mouvements féministes²⁰. Elles dénonceront par exemple l'oppression subie par les femmes dans leur rôle de mère et remettront en question la norme hétérosexuelle et l'hétérocentrisme (c'est-à-dire l'« ensemble des représentations faisant de l'hétérosexualité la norme unique à suivre en matière de pratique sexuelle et de vie affective »²¹). Ce combat d'égalité entre les femmes et les hommes quelle que soit l'orientation sexuelle de chacun-e permettra de renouer les liens entre la lutte LGBT et la lutte féministe.

¹⁹ Stop Homophobie, Mouvement LGBT : Prostitution, la ligne de fracture (<https://www.stophomophobie.com/mouvement-lgbt-prostitution-la-ligne-de-fracture/>)

²⁰ Christine Delphy, Rôle des lesbiennes dans les combats féministes (<https://christinedelphy.wordpress.com/2017/08/08/role-des-lesbiennes-dans-les-combats-feministes/>)

²¹ Sos Homophobie, Qu'est-ce que l'homophobie ? (<https://www.sos-homophobie.org/definitions/homophobie>)

2.2.2 Des nouvelles thématiques féministes : « Gender studies, queer theory »

Dans les années 2000 la « troisième génération » de militantes féministes émerge avec ses nouvelles réflexions. Cette nouvelle génération prend appui sur des apports théoriques et notamment des textes anglais et américains, qui introduisent les thématiques de « gender studies, queer theory ». Ceux-ci vont renouveler les écrits académiques féministes français mais aussi faire évoluer la culture militante et entraîner des nouvelles formes de penser, de pratiques et d'actions (Bessin & Dorlin, 2005). De nouveaux enjeux émergent dans l'agenda féministe français : militantisme gay, lesbianisme, questions trans, homoparentalité et vont finalement renvoyer le féminisme à son « propre sujet » : Nous les femmes, qui sommes-nous ? Qu'est-ce qu'être une femme ? En effet, les femmes trans et les femmes « biologiques » vont subir les mêmes insultes, la même domination hétérosexiste, et se retrouve ainsi au sein d'un même combat (Bessin, & Dorlin, 2005). En parallèle de cela, les choses évoluent aussi au sein de la société notamment avec la loi du 17 Mai 2013²² dite « Loi mariage pour tous » qui ouvrira le mariage aux couples de même sexe, et remet en cause des certitudes et valeurs traditionnelles.

2.2.3 Les questions LGBT au sein du Mouvement Français du Planning Familial

Dans ce contexte, le Mouvement Français du Planning Familial bien qu'il ait historiquement axé ses revendications sur l'accès à la contraception, à l'avortement, puis à la lutte contre les violences faites aux femmes, souhaite prendre en compte ces nouveaux combats féministes et inclure les questions d'orientation sexuelle et d'identité de genre²³ dans sa lutte. Dans les années 2000 il fera de son slogan « Liberté, égalité, sexualités », un premier pas vers les mouvements LGBT et les problématiques les concernant.

²² Loi n° 2013-404 du 17 mai 2013 ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe

²³ Les Principes de Jogjakarta* (Indonésie, 2007) définissent l'identité de genre « comme faisant référence à l'expérience intime et personnelle de son genre profondément vécue par chacun, qu'elle corresponde ou non au sexe assigné à la naissance, y compris la conscience personnelle du corps (qui peut impliquer, si consentie librement, une modification de l'apparence ou des fonctions corporelles par des moyens médicaux, chirurgicaux ou autres) et d'autres expressions du genre, y compris l'habillement, le discours et les manières de se conduire » (<https://www.amnesty.ch/fr/themes/autres/identite-de-genre-et-orientation-sexuelle/principes-jogjakarta>)

Ensuite, lors de son congrès de 2009, le Mouvement du Planning Familial a déclaré que « sa présence dans les luttes contre l’homophobie, la lesbophobie, et pour la reconnaissance de la transidentité doit être affirmée »²⁴. Puis, lors de son université d’été de 2010, l’intervention d’une association trans permettra au mouvement d’interroger les clivages fondamentaux, régissant les rapports sociaux de sexe, autour desquels se sont construites nos sociétés. En 2011, une action de sensibilisation d’accueil des personnes trans sera mise en place pour les adhérents-es des associations du Mouvement du Planning Familial²⁴. De plus l’association mesure l’importance qu’elle peut avoir concernant les difficultés spécifiques d’accès à la santé des personnes LGBT (VIH, sida, IST), grâce à ses centres de planification et d’éducation familiale et dans une société où le personnel soignant est rarement « safe »²⁵.

Ces différentes constatations relèvent de positions politiques du Mouvement, mais qu’en est-il dans la pratique et dans les associations départementales qui sont sur le terrain ?

²⁴ Planning Familial, Édito Février 2014, Reconnaître la transidentité

²⁵ Lieu qui reconnaît les violences oppressives et s’efforce de ne pas les soutenir, où l’on se sent bien et en sécurité.

3 RAPPORT DE GENRE ET DE DOMINATION : QUELLE PRISE EN COMPTE DES PERSONNES LGBTI+²⁶ AU SEIN DU PLANNING FAMILIAL²⁷?

Sur le territoire du Planning Familial étudié il existe deux associations LGBTI+. Pourtant une commission LGBTI+ a été créée en Septembre 2018 au sein du Planning Familial. Dans cette partie analytique nous nous demanderons ce qui a emmené le PF à créer sa commission (3.1), qui sont les personnes qui la composent (3.2) et quels sont les leviers et limites observées sur la prise en compte et l'accueil des personnes LGBTI+ au sein de l'association (3.3).

3.1 Pourquoi les personnes LGBTI+ sont-elles venues au planning familial ?

3.1.1 Un contexte conflictuel au sein des associations LGBTI+

La première association LGBTI+ de la ville a été créée en 1996 ; c'était historiquement une association gay et lesbienne. Elle se décrit à présent sur son site internet comme une association LGBTI qui a pour objet la prévention des discriminations et qui œuvre pour l'égalité des droits et la valorisation de l'apport des personnes LGBTI dans tous les aspects de la société. Cette association ouvre des espaces d'accueil, d'écoute, de convivialité, de solidarité et de prévention des risques. En 2016, des conflits entre deux courants de l'association, a priori en raison des tensions personnelles entre individus et tensions financières, mènent à une scission ; une deuxième association LGBTI+ est créée sur le territoire. Cette deuxième association se décrit sur sa page Facebook comme une association locale engagée pour la défense des personnes lesbiennes gays bi trans.

²⁶ Dans cette partie analytique nous parlerons de personnes LGBTI+ pour utiliser le terme qui a été choisie par les personnes de la commission au sein du Planning Familial.

²⁷ Pour rappel le terme « Planning Familial » est utilisé pour faire référence à l'association départementale étudiée et le terme de mouvement du Planning Familial pour faire référence au national.

Son but est de rassembler toutes les personnes qui souhaitent échanger, se rencontrer, partager et construire des projets autour des thèmes LGBTQI : Café débat, festival de musique, apéro convivial, spectacles transformistes ou encore organisation notamment de la Marche LGBT, événement annuel pour revendiquer et défendre les droits des minorités. Ainsi les missions des deux associations se ressemblent même si la deuxième association est plus axée sur le domaine évènementiel.

Ces deux associations sont depuis en tensions permanentes. Les explications semblent être multiples : « *On a deux présidents qui ne s'aiment pas depuis des années, c'est un mélange de tout. C'est une volonté de ne pas faire ensemble, d'une pour des raisons d'égo, dans les membres des bureaux ce sont des personnes qui ne se supportent pas, et d'autre part il y a la raison financière. Certains ont un intérêt plus que d'autres à faire un bénéfice.* » (Bénévole de la commission LGBTI²⁸+ et ancien adhérent à l'une des associations). En 2017, les conflits étaient tels que deux Marche des fiertés à des dates différentes ont été organisées. En 2018, un compromis a réussi à être trouvé puisqu'il y a eu une seule Marche des Fiertés mais chaque association avait son village associatif sur une place différente de la ville. Ces désaccords ont été relayés dans la presse locale. Pour certaines personnes cela nuit à l'image des luttes LGBTI+ et c'est une des raisons qui expliquent leur choix de ne plus faire partie de ces associations : « *Moi ça été mon moment de rupture, de voir dans la presse qu'il y a deux villages associatifs, de se taper une honte, quand t'es militant que t'y met de ton cœur (...). Moi qui n'étais pas très branché presse locale, je me suis dit on se déchire pour un malentendu, mais est-ce vraiment un malentendu ?* » (Bénévole de la commission LGBTI+ et ancien adhérent à l'une des associations).

Le Planning Familial se retrouve régulièrement confronté aux conflits entre ces deux associations puisque les deux font partis du Collectif. Pour rappel, le Collectif est un regroupement d'associations, d'institutions, de structures du territoire, désireuses de s'impliquer dans la défense des droits des femmes et de l'égalité femmes – homme.

²⁸ Dans cet écrit les personnes faisant parties de la commission LGBTI+ seront identifiées comme « bénévole de la commission LGBTI+ » par opposition aux autres bénévoles qui seront identifiées comme « bénévole du PF », afin de faire une distinction dans les discours entre les deux. Toutefois dans la réalité les bénévoles de la commission LGBTI+ sont aussi bénévoles du Planning Familial.

Lors des différentes réunions du Collectif auxquelles j'ai pu assister (environ une dizaine), les deux associations ont rarement été présentes en même temps. Le Planning Familial a fait le choix de ne pas prendre position pour l'une ou pour l'autre des associations. En 2019, la Mairie a demandé au Planning Familial en tant que coordinateur du Collectif, d'organiser la Marche des fiertés avec les deux associations afin d'éviter que ça soit l'une des associations qui porte cette marche et qu'il y ait deux villages associatifs sur des places différentes comme en 2018. Cette marche des fiertés s'est déroulée de façon plus apaisée que les années précédentes.

3.1.2 L'invisibilité des personnes trans au sein des associations LGBTI+

Ces deux associations se décrivent sur leurs différents supports communication comme des associations LGBT, LGBTI ou LGBTQI. En France, en 2002, l'ancienne Gay Pride, devenue ensuite Marche de la Lesbian & Gay Pride, devient officiellement la Marche des fiertés lesbiennes, gaies, bi et trans, introduisant ainsi l'acronyme LGBT comme nouveau discours militant et de mobilisation. Par ce terme il s'agit de rendre visible la réalité plurielle du mouvement, et de mieux représenter la diversité de cette communauté LGBT (Prearo, 2015). Lors des différentes réunions auxquelles j'ai assisté et à la suite des différents entretiens, j'ai pu constater que ces associations étaient historiquement des associations gays et lesbiennes et que par conséquent la majorité des personnes les composant sont gays ou lesbiennes : « *Sur le papier c'est des assos LGBT, mais en réalité, elles sont très très gay, un peu moins L et B et pas du tout T* » (bénévole de la commission LGBTI+). Prearo souligne ainsi que sous couvert de cette « unité symbolique » du mouvement LGBT, « peu de travaux se sont concentrés sur les changements produits sur la mobilisation homosexuelle à partir d'une analyse des discours de mobilisation et plus particulièrement de la formule « LGBT » comme référentiel militant » (Prearo, 2015). L'utilisation du terme LGBT peut parfois conduire à faire oublier l'hétérogénéité de sa population, la diversité des expériences voire à invisibiliser une partie de cette population.

Les individus arrivés à la commission LGBTI+ du Planning Familial sont pour la plupart des personnes trans qui ont été au préalable dans l'une ou les deux associations LGBTI+ de la ville. Leurs accueils dans ces deux associations ont été pour l'ensemble d'entre eux-elles compliqués et ils-elles ont été victimes de propos transphobe²⁹.

« Ce sont des asso gays, en tant que personne trans c'est compliqué. Ce n'est pas qu'ils ne veulent pas mais ils ne sont pas super sensibles à la question. C'est vraiment un truc à la papa, on se fait un goûter de temps en temps (...). Il y a peu de militantisme et ils ne bossent pas sur les questions transgenres. Une fois on m'a coché sur la liste filles au lieu de garçons. » (Homme trans, bénévole de la commission LGBTI+)

« On s'était dit que pour se lancer dans une transition il fallait des médecins. On a choisi de se tourner vers l'asso la plus connue de la ville. Sur le site il y avait marqué qu'ils faisaient une cellule écoute, c'est l'équivalent d'une permanence. Je suis tombé sur un premier intervenant qui m'a posé beaucoup de questions intéressantes, qui cherchait à faire évoluer son asso, et puis après sur un gars qui me demande si je ne devrais pas essayer de tomber enceinte pour me sentir femme, qui me dit : « quand je vous vois, je vois une femme vous avez des cuisses de femmes, des traits de femmes ». Des parties de mon corps où je n'avais pas remarqué qu'elles étaient féminines et ça m'a rendu dysphorique³⁰. Il m'a « mégenré »³¹. Moi c'était pas du tout la façon dont je vivais ma transition. Cela ne m'a pas convenu du tout. » (Homme trans, bénévole de la commission LGBTI+)

« Ils ont dit le terme transsexuel, et c'est un terme qu'on n'aime pas du tout. Ils ne sont pas du tout formés, je ne trouvais pas ma place. » (Homme trans, bénévole de la commission LGBTI+)

Les salariés-ées du Planning Familial ont bien conscience de l'influence qu'a pu avoir le contexte local associatif dans la création de la commission LGBTI+ au sein du Planning Familial. Par ailleurs, certains-es soulignent leur incompréhension face à ce manque d'ouverture d'esprit de ces associations dites LGBTI+ : *« J'ai du mal à comprendre qu'ils ne puissent pas accueillir des personnes trans. Dans les assos où tu es à la marge, malmené, on devrait être tous ensemble dans la rue. »* (Salarié du PF).

²⁹ La transphobie désigne les marques de rejet et de violence à l'encontre des personnes trans.

³⁰ La dysphorie de genre est un terme utilisé pour décrire la détresse de la personne transgenre face à un sentiment d'inadéquation entre son sexe assigné et son identité de genre.

³¹ Utiliser un pronom ou un autre terme d'un mauvais genre à propos d'une personne.

La mise sur le devant de la scène de termes autour du genre et de la sexualité autre que les termes liés à l'homosexualité (comme les termes intersexe³², queer³³, etc.) est un enjeu de visibilité et de lutte au sein des espaces LGBT (Trachman & Lejbowicz, 2018). Deschamps met en avant l'invisibilité des personnes bi au sein du milieu LGBT et les « attitudes discriminantes » que pouvaient avoir envers elles les personnes gays et lesbiennes. (Deschamps, 2002). Concernant les personnes trans, elles participent depuis des années à la Marche des Fiertés mais éprouvent-elles aussi « des difficultés à y exister » et se sentent invisibilisées au sein de certains réseaux associatifs qui se disent LGBT (Alessandrin & Espineira, 2014). Ainsi, en 2002, le Collectif Existrans a organisé sa première manifestation (« La marche des personnes Trans & Intersexes et de celles et ceux qui les soutiennent ») qui cherche à rendre visible et lutter contre les oppressions et violences subies par les personnes trans et intersexes. Pour cela ils ont une plateforme avec leurs propres revendications comme la suppression de la mention dite « de sexe » à l'état civil et sur l'ensemble des documents d'identité ou l'arrêt immédiat des mutilations, sur les enfants et adolescent-e-s intersexes³⁴.

³² Personnes nées avec des caractéristiques sexuelles qui ne correspondent pas aux définitions typiques de femme et homme.

³³ Mot anglais signifiant « étrange », « peu commun », il est utilisé pour désigner l'ensemble des minorités sexuelles et de genres : personnes non-conformes aux normes de genres.

³⁴ Existrans, Edition 2018 (https://existrans.org/?page_id=433)

3.2 Qui sont les personnes LGBTI+ du Planning Familial ?

La commission LGBTI+ du Planning Familial, créée en Septembre 2018, est composée de 5 à 10 membres actifs dont les deux référents-es qui ont participé à monter cette commission. Sur les 10 membres, une a plus de 35 ans, deux ont entre 25 et 30 ans et les autres ont moins de 25 ans et environ le $\frac{3}{4}$ sont des personnes trans. Ceci s'explique par le contexte local des associations LGBTI+ et par le fait que la commission commence à être reconnue sur la ville comme un endroit « safe » pour les personnes trans : « *Le bouche à oreille a fait son travail. Toutes les personnes trans sont orientées ici. Ce qui explique aussi pourquoi on a beaucoup de personnes trans.* » (Bénévole de la commission LGBTI+).

Concernant le genre des personnes de la commission, la majorité sont des hommes (homme gay ou homme trans) et deux sont des femmes (femme bi et femme en questionnement sur son orientation sexuelle). En effet, l'ensemble des personnes trans de la commission sont des « F to M »³⁵. On peut faire l'hypothèse qu'en tant que personne assignée femme à la naissance et socialisée "comme une femme", les hommes trans se sentent plus légitimes à aller dans une association féministe. De plus le féminisme a aussi pu faire partie de leur vie et être une étape dans leur transition : « *Il y a des assos LGBT constituées d'homme cisgenre gay qui sont très sexistes. C'est ce qui te fait dégager aussi. C'est plus simple en tant qu'homme trans d'être dans un endroit qui partage les valeurs du Planning Familial. J'ai vécu le sexisme avant en tant que personne assignée femme à la naissance, donc j'ai forcément une expérience.* » (Homme trans, 28 ans, bénévole de la commission LGBTI+). Cette expérience avait été partagée précédemment par Christine Le Doaré, ancienne présidente du Centre LGBT qui mettait en avant le sexisme existant dans les milieux LGBTI+¹⁹. Une autre bénévole fait aussi l'hypothèse qu'à contrario les femmes trans s'autorisent plus facilement à être dans des associations avec des personnes gays et par exemple des hommes qui se maquillent ou qui se travestissent.

Les personnes qui composent la commission ont des caractéristiques sociales communes avec l'ensemble des personnes composant le Planning Familial.

³⁵ Female to male : personne ayant été assignée femme à la naissance et qui a une identité de genre masculine.

Ce sont des personnes blanches, ayant pour la plupart fait des études et issues de milieux favorisés. On peut ainsi faire l'hypothèse que « plus les individus sont dotés de capitaux socioculturels, plus ils semblent en mesure de se distancier de la norme dominante de l'hétérosexualité » (Bajos & Bozon, 2008) et s'autoriser à s'affirmer en tant que personne LGBTI+.

Afin de recueillir la parole des personnes concernées, j'ai présenté l'objet de mon écrit à la commission LGBTI+ (ils étaient 7 à être présent à cette réunion) et j'ai proposé à ceux-celles qui le souhaitaient de réaliser des entretiens. Cinq personnes, qui étaient pour l'ensemble d'entre eux-elles arrivés-ées dans les premiers mois de la commission, ont été volontaires. Dans cette partie j'ai souhaité présenter trois profils de jeunes de la commission LGBTI+, avec leurs singularités et ce qui fait commun entre eux. L'objectif ici n'est pas forcément de mettre en avant leurs parcours en tant que personnes LGBTI+ (coming-out, rapport aux autres etc., sauf s'ils m'en ont parlé d'eux-mêmes), mais de mettre en évidence leur parcours militant, le contexte de leur arrivée dans l'association et leur place dans la structure.

Par ailleurs, pour mieux comprendre leur propos et la suite de l'écrit, il me paraît important de tout d'abord présenter Luc³⁶, salarié-référent de la commission LGBTI+. Luc a 42 ans ; il a été éducateur en milieu scolaire pendant plusieurs années, puis en souffrance dans son travail ; il décide de monter sa boîte de graphisme. C'est par cette porte qu'il entre au Planning Familial, avec un contrat de 3h comme graphiste. Il vit alors une « *espèce de révélation, cela me mettait des étoiles dans les yeux de travailler ici* ». En Janvier 2012 il est embauché pour un plein temps et commence sa formation pour être éducateur à la vie affective (EAV). Il fera par la suite sa formation pour devenir conseiller conjugal et familial en formation interne du Planning Familial. Il est issu d'un milieu plutôt populaire, peu militant et ne se considérait pas féministe avant d'arriver au sein du Planning : « *Il y avait quelque chose en moi autour des inégalités de la société mais de là à me dire féministe non.*

³⁶ Tous les prénoms ont été changés afin de préserver l'anonymat des personnes.

Je n'avais pas les billes, je n'avais pas l'argumentaire, je n'avais pas la réflexion parce que j'étais trop éloigné, trop dans ma case, c'est quelque chose qu'avec du recul je déplore. ».

C'est lors de sa formation pour être conseiller conjugal et familial (formation réalisée par le Mouvement du Planning Familial) qu'il va se questionner réellement sur sa construction sociale de façon « *assez rapide et violente* » grâce à la rencontre d'autres personnes en formation déjà beaucoup plus sensibilisées et militantes que lui et plus particulièrement de deux femmes lesbiennes : « *Elles m'ont défoncée en tant qu'homme blanc cis, par rapport à mes comportements, le fait que j'ouvrais ma gueule, de me mettre en avant. Il y a eu des moments où je me suis tu à gamberger au pourquoi de cette réaction. Cela a été violent et en même temps salutaire, cela m'a permis de progresser vite. J'avais l'impression d'avoir vécu 30 ans avec un sac sur la tête.* »

De plus lors de cette formation il commence à s'« *auto-intéresser* » aux questions LGBTI+ et à avoir envie de « *développer la question* » au sein l'association. Mais il y avait à ce moment-là peu de jeunes qui venaient pour discuter de leur identité de genre ou de leur orientation sexuelle, et ces questions n'étaient pas plus étudiées que cela au sein de la structure. Pour lui c'est au fur à mesure par diverses rencontres de personnes concernées que cette commission a émergé avec des projets comme un ciné-débat en 2017, leur participation à la Marche des fiertés en 2018 pour finir par créer leur propre commission en Septembre 2018. Cette commission est selon lui née à la fois de la volonté de la structure de créer quelque chose autour de ces questions-là mais aussi d'un besoin notamment pour les personnes trans qui ne trouvaient pas d'associations adéquates à leurs attentes, « *tout était à construire, c'était une opportunité pour un public de trouver un endroit safe* ».

• **Portrait de Mael**

Présentation générale

Mael se présente comme « *jeune homme trans de 26 ans, féministe, militant LGBT, queer, polyamoureux³⁷ et artisan du cuir* ». Il est issu d'une « *famille aisée* » avec « *beaucoup de lectures, de cultures* ». Il a eu une éducation « *ouverte mais pas militante* » et on ne lui a « *pas donné une éducation très genrée* ».

Militantisme féministe et LGBTI+

C'est la première fois que Mael est adhérent d'une association mais il a « *squatté certaines assos LGBT comme ça avant* ». Il se considère aujourd'hui militant féministe et LGBT+ : « *C'est un cheminement progressif. Je ne me sentais pas trop militant au début, et puis avec le temps, les lectures je me suis rendu compte que j'avais un sacré bagage, et je me suis "ah ouais je suis militant sans m'en rendre compte"* ». Bien qu'il se considère militant féministe et qu'il pense que « *le féminisme et les questions LGBT ont beaucoup à s'apporter* » il reconnaît l'importance pour lui de s'impliquer davantage dans les questions LGBTI+, « *ce n'est pas une question de choix mais la transidentité c'est une question quotidienne pour moi* ».

Son arrivée dans l'association

Mael déménage et arrive dans la ville étudiée début 2018 et souhaite trouver une association LGBTI+ où rencontrer du monde. Il s'est d'abord orienté vers une des associations de la ville identifiée comme LGBTI+, mais trouve son accueil difficile : « *Ils ne sont pas super sensibles à la question, tu arrives là ils n'y connaissent rien* ».

Cette association LGBTI+ qui travaille en lien avec le Planning Familial sur des événements tels que la marche des fiertés, a permis à Maël d'être mis en contact avec le Planning Familial en Mai 2018 : « *On m'a dit si ça t'intéresse il y a une exposition qui se met en place au Planning Familial. C'est là que j'ai rencontré Luc et les autres et que je me suis senti bien tout de suite* ». En tant que personne trans Mael n'aurait pas pensé se diriger vers une structure comme le Planning Familial de prime abord.

³⁷ Orientation et une éthique des relations amoureuses où les partenaires ont la faculté de pouvoir aimer plusieurs personnes en même temps et de manière assumée.

Il y a trouvé un accueil « *hyper respectueux* ». Son arrivée au Planning Familial, peu de temps après son coming-out, a aussi marqué le début de son changement officiel d'identité de genre : « *Moi quand j'arrive si on ne sait pas comment me parler, on va me sortir du féminin automatiquement, c'est épuisant. Ici il n'y a pas de remises en question, tu es un homme et on ne voit pas le problème* » et l'association a été un endroit où il pouvait être lui-même, « *une sensation de liberté* ».

Utilisation de la structure : une « double casquette », usager et bénévole

La particularité des bénévoles de la commission LGBTI+ dû à sa forme d'auto-support (c'est-à-dire un « temps de soutien, d'échange et d'expériences entre personnes concernés »³⁸) et à la fragilité des personnes la composant c'est que la plupart d'entre eux sont à la fois bénévole sur des événements, membre du groupe d'auto-support et peuvent faire des accueils individuels avec un-e conseiller-ère conjugal-e et familial-e de temps en temps. Mael se considère pour le moment « *adhérent, bénévole comme je peux et de temps en temps un peu usager* ». Pour Mael les accueils individuels avec un-e professionnel-elle sont « *quand j'en ai vraiment besoin. J'en ai fait deux fois avec Luc, quand j'ai une grosse crise de mal être* ». Par exemple à la suite d'une proposition de Luc, Mael a décidé de faire une médiation à trois avec sa mère : « *C'était chouette, on avait besoin d'avancer sur ce qu'est la transidentité, on a discuté à trois, et c'était bien* ». Mael a la chance d'avoir un entourage plutôt présent et bienveillant dans sa transition à l'exception de son frère qui refuse totalement celle-ci.

Il fait partie des « initiateurs » de la commission LGBTI+, et se voit plutôt comme un soutien aux autres : « *ce n'est pas tellement pour mon usage personnel ; je suis plus en soutien aux autres que soutenu* ». Ce groupe lui permet d'échanger avec d'autres personnes qui vivent la transidentité, tout en sachant qu'à côté, il peut s'entretenir avec un conseiller pour avoir un regard professionnel. Il reconnaît qu'il est pour le moment difficile pour lui de s'impliquer en tant que bénévole hors de la commission : « *Je suis plus intégré dans la commission que dans le PF même si je sais qu'il y a l'ouverture pour cela. Mais cela dépend du temps et de l'énergie que j'ai (...)* ». En effet Mael vient quasiment toutes les semaines à la commission, gère une entreprise et doit également prendre du temps pour lui.

³⁸ Rapport d'activité du Planning Familial 2018

• **Portrait de Paul**

Présentation générale

Paul est un homme trans de 28 ans, professeur d'histoire-géographie au collège, et en couple. Sa mère est secrétaire et son père enseignant ; il a deux sœurs qui sont respectivement, agente immobilière et soigneuse animalière. Il présente son parcours au niveau de la transidentité comme un parcours en « *pleins d'étapes, je découvre la transidentité j'ai 10 ans je comprends que c'est ce que je veux. Je me dis que je le ferais pour mes 18 ans. Je vois que les reportages de « Tellement vrai », comme quoi on est psychotique, ou alors des gens à l'agonie sur le lit d'hôpital. Je me dis je vais tenir encore, il y avait des expertises médicales et je n'avais pas envie de cela. En 2017³⁹ quand la loi a changé je me suis dit que c'était l'occasion. Je ressortais d'une histoire longue où je ne me sentais pas de faire cela à la personne avec qui j'étais. En tant que personne bi j'étais déjà dans les milieux LGBT donc je savais quoi chercher sur internet et après ça s'est enchaîné très vite, j'ai rencontré des gens sur les forums. Mais j'ai fait le choix de faire une transition lente. Je suis dans l'Éducation Nationale, je ne me voyais pas transitionner devant mes élèves.*

L'idée c'était d'économiser pendant deux ans pour vivre de façon autonome 1 an et faire ma transition cette année-là ». Paul a réalisé en juin une mammectomie et commence l'année prochaine son année « sabbatique » pour pouvoir réaliser sa transition loin de l'Éducation Nationale et de ses élèves.

Militantisme féministe et LGBTI+

Paul découvre le militantisme à partir de la faculté où il est « *détaché* » de sa famille et qu'il a plus de temps. Il se considère militant « *pour les droits humains, féministe, LGBTI+ et VIH* ». En effet avant d'arriver au Planning Familial il a été pendant plusieurs années militant à Aides. Pour lui « *on commence à être militant sur des questions sur lesquelles on est concerné, tu vas prêter main forte à ce niveau-là, tu te bats pour une cause qui va te toucher* ».

³⁹ Circulaire du 10 mai 2017 de présentation des dispositions de l'article 56 de la loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^e siècle concernant les procédures judiciaires de changement de prénom et de modification de la mention du sexe à l'état civil.

Il se considérait déjà féministe mais « *peut être moins qu'aujourd'hui. Avec les missions du PF j'ai appris pleins de choses, et ma transition me pousse à être plus féministe, on transitionne pour nous mais aussi aux yeux de la société, le poids de ma parole change, le regard qu'on porte sur moi dans la rue aussi.* ». Le militantisme et son arrivée au Planning Familial ont été très importants dans son parcours de transition : « *Le militantisme m'a aidé à tenir j'ai d'abord parlé à mes sœurs, mes amis les plus proches, et au sein du PF j'ai pris confiance en moi.* ».

Son arrivée dans l'association

Lorsqu'il décide de démarrer sa transition, Paul se met sur un forum et rencontre Lola, une femme trans de la même ville. Ils décident ensemble de se rendre dans les associations LGBTI+ de la ville afin d'avoir des recommandations de médecins « safe » pour transitionner. Pour commencer Paul décide d'aller à une permanence d'écoute de l'une des associations LGBTI+ de la ville ; il y est « *victime de pas mal de transphobie* ». Paul se rend rapidement compte qu'il n'aura pas d'informations dans cette association par rapport à sa recherche de médecins « safe ». Il pense alors au Planning Familial, dont il avait entendu parler pendant des présentations au collège et où il sait qu'il y a des gynécologues. De prime abord il n'aurait pas pensé aller vers le Planning Familial pour discuter des questions LGBTI+ : « *Je ne pensais même pas que cela faisait partie des missions du PF, j'avais juste entendu parler de la contraception, je savais qu'il y avait des gynécos qui ne jugeaient pas* ».

Il arrive au Planning Familial début 2018, « *au départ avec pas mal d'appréhension* » dû à sa mauvaise expérience avec l'une des associations LGBTI+. Il rencontre Luc, qui lui parle de leur projet avec une autre bénévole de créer une commission LGBTI+ au sein du PF et lui propose d'y participer. Paul a « *été très étonné que Luc connaisse autant le sujet, soit hyper bienveillant* » et décide d'adhérer au Planning Familial.

Utilisation de la structure en tant que co-référent de la commission LGBTI+

Paul sera par la suite le co-référent de la commission LGBTI+ avec une autre bénévole. Il se sent bénévole du PF, et pas usager puisqu'il n'a jamais eu besoin de réaliser des entretiens individuels avec les conseillers-ères. Dans le cadre de la commission LGBTI+, il a plutôt un rôle d'organisateur, de distributeur de la parole, de conseil, qu'un usage personnel.

Il aimerait pouvoir s'investir sur d'autres missions du PF et n'a pas « envie de s'intéresser qu'aux questions LGBTI+ ». Toutefois il souhaite aussi « faire comprendre que l'on fait partie du féminisme, les personnes ne font pas forcément le lien entre le féminisme et les questions LGBTI+ ». Durant son année « sabbatique » il va réaliser sa formation d'éducateur à la vie affective (EAV) au sein du PF afin de pouvoir par la suite réaliser une partie des entretiens individuels et des animations, et sensibiliser davantage la structure et le public aux questions trans.

• **Portrait de Antoine**

Présentation générale

Antoine a 23 ans, après des études en sciences de l'éducation ; il est actuellement en master 1 d'études sur le genre et le féminisme. Pour se décrire il dit de lui : « *Je suis gay mais dans la vie je ne me définis pas exclusivement que par cela. Je me définis par le fait d'être queer, d'être féministe, d'être bénévole au PF etc.* ». Il est issu d'un milieu social plutôt aisé et a vécu dans un environnement « à moitié militant » avec une mère « militante, née en 60, qui a connu la fin du Mouvement de Libération des Femmes, dans ce côté féministe, pro LGBT, elle essaye de se déconstruire⁴⁰ ». Globalement sa famille et particulièrement sa mère l'ont soutenu lors de son coming-out et encouragé à s'impliquer dans le militantisme.

Militantisme féministe et LGBTI+

Antoine a commencé l'associatif très tôt, il passe la porte d'« Osez le féminisme » à 13 ans lorsqu'il voit un garçon insulter une fille dans la rue et qu'il demande à sa mère quoi faire. Pour lui, « *on ne naît pas féministe on le devient* ». Puis lors de son arrivée au lycée, sa mère le pousse à aller voir une des associations LGBT de la ville : « *Je n'osais pas, je ne me sentais pas légitime parce que j'étais mineur. Pour moi les assos LGBT venaient aider des gens et moi j'ai grandi dans une famille où tout se passait très bien* ». Il passera ensuite 7 ans dans cette association avec des « hauts et des bas », mais aussi une difficulté à s'intégrer et à être pris au sérieux du fait de son jeune âge : « *En tant que jeune, je me suis forgé ma place, au début tout le monde parle de ses trucs d'adultes* ».

⁴⁰ Idée d'une personne qui a conscientisé les privilèges qu'elle a de part sa position dans la société (par exemple une personne hétérosexuelle est privilégiée par rapport à une personne non-hétérosexuelle).

Puis au fil des années certaines tensions vont apparaître entre Antoine et l'association, « *on avait plus la même vision du militantisme, on a fait un divorce (rires), j'en faisais beaucoup, j'avais peu de reconnaissance. Je me suis rendu compte qu'on mettait des règles mais qu'on ne les respectait pas, cela n'était pas des vrais engagements* ». Antoine profitera d'une année d'étude dans une autre ville pour quitter l'association. Pendant cette année-là il fréquentera le centre LGBT de sa nouvelle ville mais « *de façon plus modérée* ». Toutefois pour Antoine le militantisme fait partie de sa vie, « *pour moi c'est un dévouement, c'est un besoin, dans ces 7 mois de pur académisme, il me manquait quelque chose* ». Il se considère aussi bien militant LGBTI+ que militant féministe. Il déplore qu'une connotation négative soit souvent associé au militantisme : « *On a ce truc maintenant quand tu dis que t'es militant c'est limite insultant. Avant il y avait quelque chose de fort, une part de prise de conscience, maintenant quand tu dis que t'es militant « oh t'es un casse pied »* ».

Son arrivée dans l'association

Lors de son retour dans sa ville d'origine en Septembre 2018, il ne souhaite pas retourner dans les associations LGBTI+ de la ville, en raison des différentes tensions qu'il y a eu précédemment. Il rencontre Mael à l'Existrans⁴¹ en Octobre 2018, qui lui parle de la commission LGBTI+ du Planning Familial et lui propose de venir.

Dès le début Antoine trouve cela « *super intéressant* », voit cela comme « *une belle surprise* » et arrive au Planning Familial sans trop d'à priori : « *Je me disais que je verrais bien, il y a les plaquettes et la réalité, et au moins dans ce PF il y a une tentative de mettre en lien le féminisme et les combats LGBT* ». Antoine s'est senti « *bien accueilli* » et trouve que cela « *s'est fait de façon très spontané* ».

Utilisation de la structure : un bénévole très investi

Antoine s'est impliqué directement de façon importante dans la commission LGBTI+. Comme Paul, il ne se considère pas usager de la structure étant donné qu'il n'a jamais ressenti le besoin d'avoir des entretiens individuels avec l'un-e des professionnel-le et se positionne plus en tant qu'écouter et animateur du groupe.

⁴¹ Pour rappel, la manifestation « Existrans » est une manifestation militante pour les droits des personnes trans et intersexes.

Lors de la réunion de présentation de mon écrit, la directrice en a profité pour rappeler la place qu'ils-elles avaient dans le Planning et la possibilité qu'il y avait de s'investir hors de cette commission. Lors de notre rencontre au lendemain de cette réunion Antoine souligne que : « *Maintenant je me sens bénévole, et c'est tout récent, ça s'est fait hier, je pense que j'avais besoin d'une réunion plus formelle pour me dire voilà là tu entres dans la structure. Le Planning Familial est très cadré comparé à d'autres structures* ». Notre entretien a été réalisé en Mars 2019. Depuis Antoine est l'un des jeunes bénévoles les plus investis aussi bien dans la commission LGBTI+ que dans le reste de la « vie associative » du PF. Du fait de son expérience importante dans le monde associatif, il est particulièrement force de proposition et favorise les liens entre l'ensemble du PF et la commission.

3.3 Leviers et limites : la prise en compte des personnes LGBTI+ au sein du Planning Familial

3.3.1 Le groupe d'auto-support : une utopie ?

La commission LGBTI+ et les personnes qui la composent ont fait le choix d'exister sous la forme d'un groupe d'auto-support. Cette forme n'a pas été discutée au sein du Planning Familial au préalable : « *L'auto-support n'était pas du tout le projet de base, c'est l'orientation qu'ont donné les personnes de ce groupe-là. L'auto-support n'était pas une orientation politique du PF ; pour moi cela été une stratégie face au refus de la structure de laisser des bénévoles faire sans les professionnels* » (salarié du PF). En effet au Planning Familial étudié, il n'est pas possible d'accueillir en entretien individuel des personnes si on n'est pas formé au moins à la formation d'éducateur-ice à la vie affective.

Le fait d'exister sous la forme d'un groupe d'auto-support a permis aux référents-es de la commission de pouvoir réaliser des sortes d'entretiens mais de façon collective, d'échanges de pratiques et de résolution de problèmes communs.

De plus, Luc, le salarié qui supervisait ce groupe a préféré laisser le choix du mode d'organisation aux personnes concernées et ne pas trop s'impliquer dans ce groupe. Il ne participait pas au temps d'auto-support et profitait de ce temps pour recevoir les personnes LGBTI+ qui avaient besoin d'un entretien individuel avec un-e professionnel-elle. Cela ne correspond pas forcément au fonctionnement traditionnel du Planning Familial, qui est très professionnalisé et cadré, et où les salariés-ées supervisent la plupart des actions faites par les bénévoles : « *Luc a voulu laisser le groupe s'auto-gérer, ce qui n'est pas trop la politique du PF qui préfère qu'un salarié gère ; c'était un choix de sa part. Mais ils ont développé, développé, ils ne savent plus où ça s'arrête. Et ils n'ont pas été intégrés dans le reste de la vie du Planning Familial. Cela donne un groupe désorganisé dans une association très organisée ; c'est difficile.* » (salarié du Planning Familial). De son côté Luc explique qu'il a voulu laisser les personnes concernées s'occuper de la commission, dans l'idée de « *faire avec et de ne pas prendre le leadership* ».

Néanmoins, il s'est rendu compte « *avec du recul* » qu'ils se sont laissé « *déborder* » et que pour qu'un groupe d'auto-support fonctionne il fallait aussi le « *réguler* », pas « *forcément avec quelqu'un de cisgenre, ou un professionnel, mais par exemple avec une personne LGBTI+ formée* ».

En effet, le bouche à oreille a été très rapide et chaque semaine il y avait de plus en plus de personnes qui participaient à ce groupe, jusqu'à arriver à une dizaine de personnes. Cela a finalement été difficile à gérer pour les bénévoles-référents de la commission : « *Au début c'était un petit nid rempli de bienveillance, puis il y a eu trop de monde ; on s'est retrouvé à une sorte de repère pour des errants, ce qui peut être chouette mais ce ne sont plus les mêmes missions* ». Par ailleurs pour les autres personnes du Planning Familial, elles avaient du mal à comprendre ce que faisait toutes ces personnes au Planning : « *On doit s'adapter à eux alors que c'est eux qui viennent dans notre espace ; ils ont qu'à louer des locaux* » (Novembre 2018, propos entendus lors d'une pause-café par une salariée du Planning Familial).

Cette augmentation rapide du nombre de personnes présentes et plus particulièrement l'arrivée de nombreuses personnes trans avec des difficultés importantes a beaucoup questionné le groupe d'auto-support :

« *Dans le cadre de cette commission on a affaire à des profils très particuliers, souvent au-delà de la transidentité il y a pleins de choses compliqués. Est-ce que le groupe d'écoute n'est pas une utopie ? J'en arrive à me poser cette question-là ; on s'est beaucoup investi ; ce sont des gens très seuls et à côté les profils du reste du PF, ce sont des gens beaucoup plus conformes, intégrés à la société (...)* » (Bénévole de la commission LGBTI+).

Ainsi, après plusieurs discussions entre les référents-es de la commission et certains salariés-ées, une autre formule a été choisie pour l'année prochaine avec des groupes d'auto-support moins réguliers afin d'une part de permettre aux bénévoles de la Commission LGBTI+ de pouvoir s'investir dans d'autres actions du Planning et d'autre part que les référents-es de la commission ait moins de poids à porter.

3.3.2 Le groupe d'auto-support : Mixité ou non-mixité ?

Lors de mes observations j'ai pu constater que la question de la non-mixité de ce groupe (c'est-à-dire le fait d'accueillir dans le groupe d'auto-support des personnes ne se considérant pas comme LGBTI+) n'avait pas été clairement établie que cela soit au sein du Planning Familial ou de la commission. L'une des bénévoles interrogées souligne par exemple : « *Moi on m'a dit "tu peux assister au groupe d'auto-support", mais je ne me sentais pas légitime en tant que personne cisgenre⁴² et hétéro* » (bénévole du Planning Familial). La non-mixité dans les mouvements féministes (c'est-à-dire l'interdiction aux hommes de faire partie de ces espaces) et notamment dans le Mouvement de Libération des femmes a été un élément central du combat (Jacquemart & Masclet, 2017). Cependant, le Planning Familial étudié n'a pas pour habitude d'utiliser des temps en non-mixité. Il apparaît ainsi intéressant de voir si les personnes composant la commission LGBTI+ avait le sentiment d'être en mixité, en non-mixité et quels étaient leurs ressentis par rapport à cette question. En effet les points de vue des personnes composant la commission étaient assez variés :

« *On est en non-mixité sauf personnes sensibilisées et bienveillantes.* » (Homme trans)

« *Je ne pense pas qu'il y ait une volonté de non-mixité, pour moi il faudrait des moments en non-mixité et des moments en mixité, pour le moment c'est juste que les autres personnes ne sont pas venues (...) mais peut-être qu'ils n'osaient pas ou qu'on ne proposait pas.* » (Homme trans)

« *Nous on est en mixité, on le dit clairement c'est une commission LGBTI+ tant que tu es concerné au sens large du terme c'est bon. C'est le partage de connaissance, je pense que le PF en soi répond à ces questions-là. L'avantage qu'on a ici et où j'y tiens c'est qu'on peut se permettre une non-mixité à certains moments, quand on va parler de questions médicales trop sensibles par exemple. Il y a un moment où on a envie d'avoir des personnes concernées directement, tu as besoin de parler à des personnes qui ont le même vécu que toi.* » (Homme gay)

⁴² Identité de genre où le genre ressenti d'une personne correspond à son sexe biologique, assigné à sa naissance.

« On est en mixité parce qu'on n'a pas que des personnes LGBT, on aimerait que ce soit plus encore en mixité. Ça a aussi l'avantage de pouvoir faire marche arrière. Par exemple il y a Charlotte qui a débarqué avec des questions sur son orientation sexuelle, et elle s'est rendue compte ensuite qu'elle était pour le moment hétéro, et elle est restée avec nous. Dans une autre association elle aurait peut-être dû partir. » (Homme trans)

« J'ai horreur du côté communautaire. Mixte par rapport à quoi ? Autre que LGBTI+ ? Non pas forcément, mais nous on ne veut pas du côté rejet du cis hétéro blanc, nous on ne prône pas du tout ça. Après que tu veuille être qu'avec des gens qui te comprennent entre personnes trans, pourquoi pas, ça pourrait être des petits temps non mixtes pour les personnes concernées par des thèmes précis. Pour moi être qu'en non-mixité c'est une connerie, plus tu exclus, plus tu exclus et tu refais d'autres groupes » (Femme bi)

Ainsi même si la notion de mixité ne semble pas faire consensus, l'ensemble des personnes souligne l'importance d'avoir des temps en non-mixité et la possibilité de se retrouver entre personnes concernées afin de pouvoir aborder certaines questions propres à leurs vécus : *« cela permet d'éviter l'incompréhension, le jugement. Pour moi si tu ne vis pas une oppression, tu ne peux pas la comprendre »*. En effet Jacquemart et Masclat soulignent que *« Seule l'opprimée peut analyser et théoriser son oppression, et par conséquent choisir les moyens de la lutte. »* (Jacquemart & Masclat, 2017). Néanmoins, on peut remarquer que les personnes trans interrogées ressentent plus particulièrement le besoin d'avoir des temps en non-mixité, sûrement dû au fait de la complexité et la particularité de leur parcours, à l'invisibilité sociale de leur situation et aux discriminations et violences subies.

On peut aussi se demander si la question de la mixité n'a pas été évitée pour ne pas créer de conflit. En effet certains-es organisateurs-ices de temps en non-mixité *« font le constat que, plus que le contenu même des initiatives, c'est leur principe revendiquant la non-mixité qui cristallise l'hostilité de leur réception »* (Butin & Louis, 2017). De fait la commission LGBTI+ est actuellement en non-mixité puisqu'exclusivement composée de personnes LGBTI+, et comme supposé par l'un des bénévoles : *« on a peut-être choisi de ne pas l'afficher clairement ; il y a souvent des polémiques avec la non-mixité »*.

De plus, cela interroge aussi la notion de mixité, et de l'homogénéité du mouvement LGBT. A-t-on réellement le même vécu lorsqu'on est une personne trans et une personne gay ? Qu'est-ce qu'on entend par non-mixité ? Parle-t-on de non-mixité hors personnes LGBTI+ ou à l'intérieur même du mouvement LGBTI+ ? Qui sont ces personnes sensibilisées et bienveillantes (citées plus haut dans un entretien) qui pourraient être acceptées ? Pour l'un des salariés la non-mixité, souvent utilisée comme mode d'organisation d'espace militant, devrait être redéfini avant d'être mise en place et cela serait pertinent de questionner au préalable ce que l'on entend réellement par mixité.

Du côté des autres membres du Planning Familial, la question de la non-mixité a été un argument pour mettre en avant les risques de l'entre soi, et que les personnes LGBTI+ ne s'intègrent pas dans le Planning Familial :

« J'ai eu l'impression au départ que cette commission ça allait être un peu un entre soi où on n'avait pas nous un espace. On ne savait pas ce qui s'y faisait, ce qui se disait, est-ce qu'on pouvait gêner en y allant ? Alors qu'on voulait juste les connaître, c'était vraiment un peu fermé, et ça s'ouvre là. » (Salariée du Planning Familial).

Ainsi certains membres du Planning Familial avaient quelques réticences et a priori du fait de leur méconnaissance du fonctionnement de la commission et des personnes composant la commission elle-même. Alessandrin et Raibaud soulignent qu'il y existe « une tendance à reprocher aux personnes LGBT de faire du communautarisme, sans réellement étudier les conditions de leurs marginalisations ». En effet il apparaît pourtant important pour les individus marginalisés par la société de construire des lieux leur permettant de passer d'une minorité à une communauté et d'exprimer une culture alternative à la norme hétéro dominante (Alessandrin & Raibaud, 2013).

D'autres personnes se sont montrées plus compréhensives en soulignant l'impact qu'avait pu avoir la société et les souffrances que cela avait pu engendrer chez les personnes LGBTI+ comme explication de la non-mixité : *« Je pense que dans ce groupe il y en a beaucoup qui ont souffert et qui se montrent méfiants »* (bénévole du Planning Familial). Un salarié souligne quant à lui sa difficulté à comprendre les réticences de certains-es de ces collègues : *« Il y a pu avoir des réactions que j'ai trouvées dommage, dans l'acceptation du temps nécessaire ; j'ai dit plein de fois qu'il faudrait du temps, de ne pas vous inquiéter s'ils ne communiquent pas ; malgré ça il y a des retours ils ne sont pas polis, ils ne viennent pas nous dire bonjour. »*

Ce salarié fait référence au fait qu'au début, certaines personnes de la commission habituées à vivre de la LGBT-phobie quotidiennement et peu à l'aise en société, n'avaient pas forcément les codes de la structure. Par exemple ils ne passaient pas se présenter et dire bonjour à l'ensemble des salariés-ées lors de leurs arrivées, alors que le reste des bénévoles le faisaient. Il semble ainsi intéressant d'étudier les différentes représentations, réactions et pratiques professionnelles qu'il a pu exister à la suite de l'arrivée des personnes LGBTI+ et du développement de cette commission.

3.3.3 Pratiques professionnels et représentations des questions LGBTI+

A) Des pratiques professionnelles différentes

Les représentations des questions LGBTI+ par les professionnels-elles du Planning Familial sont très différentes, avec d'un côté un salarié sensibilisé à la question et de l'autre des salariés-ées qui s'y connaissent peu avec certains-es qui ont envie de s'y intéresser et d'autres qui semblent dépasser par ces nouveaux questionnements. En effet, comme souligné par un salarié présent dans la structure depuis 20 ans, le Planning Familial est traditionnellement une structure très « *hétéronormée* », et composée de femmes cisgenres hétérosexuelles. Une bénévole qui était présente il y a 10 ans au Planning Familial et qui est repartie entre temps témoigne d'ailleurs : « *J'avais pas du tout l'impression que c'était pris en compte au sein du PF (les questions LGBT), c'est dommage que je n'aie pas noté des choses à l'époque, mais en tant que lesbienne on n'était pas très bien vu* ».

En 2014, la Confédération du Planning Familial sort un édito sur les questions trans et montre sa volonté de s'y intéresser. Mais qu'en est-il des associations départementales ? Pour l'un des salariés, la question de l'identité de genre est arrivée récemment, « *il y a 4/5 ans dû à l'effet médiatique, la télé, la parole a été plus libre et libérée et ça a permis à certains jeunes de pouvoir parler de ces sujets-là* ». Puis, comme vu précédemment, au Planning Familial étudié l'un des conseillers a commencé à se sensibiliser, à s'informer de façon personnelle sur ces questions-là. Cela a permis d'amorcer des discussions sur le sujet mais aussi créer un décalage de sensibilisation entre les différents-es professionnels-elles.

L'arrivée des questions LGBTI+ au sein du Planning Familial serait alors surtout dû à la
« *volonté d'une personne de travailler dessus ; pour moi ça dépend de qui fait partie de l'association* » (Salarié du Planning Familial).

La plupart des professionnels-elles de l'association avaient peu de connaissance et de sensibilité particulière aux questions LGBTI+ avant l'arrivée de la commission même si à travers le féminisme certaines questions pouvaient se poser. Leurs positions étaient surtout de la méconnaissance notamment des termes à employer et aussi une sorte de peur de ne pas savoir comment agir :

« *Moi je sais qu'il y a pleins de termes que je ne connaissais pas comme LGBTI+ ; je disais encore transsexuels, intersexualité, je n'étais pas très au fait. Il y a pleins de choses que je ne connaissais pas. Il n'y avait pas un combat aussi poussé, maintenant ça se fait parce qu'il y a toutes ces personnes qui arrivent à la commission. Mais je trouve qu'on manque de connaissance par rapport à ça. Moi ce n'est pas que j'ai peur, je n'ai pas peur des personnes avec des sexualités autres que les miennes. C'est que des fois je peux ne pas comprendre et je peux être maladroite, quand tu ne sais pas si tu dois dire il/elle/iel par exemple* » (Salarié du PF)

« *Je pense vraiment qu'il y a de la méconnaissance, il y a de la peur, et il y a la même chose du côté des personnes LGBTI+. Peurs et réticences contre peurs et réticences ça produit un manque de lien.* » (Salarié du PF)

De plus, certains-es professionnels-elles avaient une incompréhension quant à cette commission, dû au fait qu'il y avait très peu de lien entre celle-ci et l'ensemble du Planning Familial :

« *On n'avait pas forcément des réticences, mais une incompréhension, mais qu'est-ce qu'ils font ? Pourquoi on ne les connaît pas ? Je pense que les salariés-ées du PF sont plutôt ouverts-es, mais qu'est-ce qu'ils font dans les locaux où on travaille, pourquoi on ne les voit pas ? On avait l'impression qu'on n'était pas attendu de l'autre côté des fenêtres (la commission se réunit dans une petite salle)* » (Salariée du PF).

Ainsi, certains-es salariés-ées ont exprimé un sentiment de mise à l'écart, de l'impression d'une utilisation de la structure par les personnes LGBTI+ comme « s'ils étaient chez eux ⁴³ ». Il est pourtant important pour les personnes LGBTI+ de se rendre visibles à travers des lieux où ils peuvent exister dans une société où ils sont totalement invisibilisés (Alessandrin & Raibaud, 2013).

De plus, sans jamais qu'ils-elles expriment que ce n'était pas le rôle du Planning Familial d'accueillir cette commission, le fait qu'elle grandisse rapidement et qu'elle prenne beaucoup de place, a entraîné une sorte de peur que cette commission devienne le centre des missions du Planning Familial :

« J'ai du mal à me positionner par rapport à ça ; ça me gêne pas du tout qu'il y ait cette commission LGBTI+ à partir du moment où elle ne mange pas le reste des actions. Quand je pense PF je ne pense pas LGBTI+, peut être que certains membres de cette commission ne voient pas tout ce qu'on peut faire autour au PF, qu'il n'y a pas que cette commission. » (Salarié du PF).

Le recueil des propos partagés ci-dessus exprime l'avis de la plupart des salariées-ées même si certains-es faisaient plus d'efforts que d'autres pour aller vers eux-elles et apprendre les termes adéquats. Globalement les salariées-ées les plus ouvertes-es à la question sont ceux-celles qui ont été formés-ées en tant que conseiller-ère conjugal-e et familial-e au sein du Mouvement Planning Familial, et ce sont aussi ceux-celles qui sont le plus militants-es. De plus que cela soit au niveau du pôle administratif ou au niveau du pôle conseil, les personnes les plus jeunes se montraient aussi plus ouvertes à la question.

Le fait d'avoir un conseiller sensibilisé est un vrai avantage pour l'accueil des personnes LGBTI+ mais cela ne pousse pas forcément les autres à se sensibiliser d'avantage et pour le moment certains-es « ne se sentiraient pas à l'aise »⁴³ d'accueillir des personnes trans. C'est le cas d'une des salariées interrogées :

« Qu'est-ce qu'on fait nous si on reçoit ? On n'est pas en possibilité d'accueillir, comme Luc prend parce qu'il connaît la problématique ; nous on se décharge là-dessus et on n'avance pas. Moi j'ai besoin d'outils, quand tu te formes tu arrives à t'ouvrir, même si au fond tu as ton toi qui est là et ta construction, mais tu ne peux pas travailler dessus si tu n'as pas les outils pour avancer. » (Salariée du PF).

⁴³ Verbatim entendu lors d'une observation

Dans son ouvrage « Éducation populaire, respect de la différence et prévention des discriminations lié au genre et à l'orientation sexuelle », Trindade-Chadeau s'interrogeait : « Les LGBT-phobies seraient-elles le fait d'un groupe de personnes, d'une catégorie ou susceptibles de toucher chacun d'entre nous, à différents moments de nos vies ? Les enseignants, les éducateurs, les travailleurs sociaux, seraient-ils plus ouverts et tolérants que l'ensemble de la population ou au contraire, seraient-ils le reflet de notre société hétéronormée ? ». En effet, les professionnels-elles composant l'association évoluent eux aussi dans une société hétéronormée, et ne sont pas toujours plus sensibilisé-e-s et ouvert-e-s que l'ensemble de la population sur ces changements de normes et de certitudes (Trindade-Chadeau, 2013) que sont la remise en cause de l'hétérosexualité et du cisgenrisme⁴⁴. L'un des salariés confirme ce questionnement :

« C'est dur à dire, mais pour moi il faut une ouverture. Mais cela voudrait dire qu'il y a des personnes pas assez ouvertes ? Cela me pose des questions. Dans notre société, on a aussi ce fonctionnement de rester dans notre zone de confort, d'avoir des difficultés à aller vers l'autre. Aujourd'hui je vais encore parfois être surpris et déçu de la réaction de certaines personnes de l'association. ».

B) Un manque de débat et de formalisation

Le Planning Familial étudié est composé de 17 salariés-ées (9 Equivalent Temps Plein). Ainsi, c'est le 5^{ème} Planning le plus important de France au niveau du nombre de salariés-ées. La professionnalisation du Planning Familial étudié s'est traduite par le recrutement de nouveaux-elles salariés-ées (en 2010 le Planning Familial avait environ 5 Equivalent Temps Plein), d'un fonctionnement récent avec un comité de direction (une directrice et deux adjoints-es), et par la diversification des projets réalisés notamment dans le cadre du Collectif.

Mathieu Hély dans son ouvrage *Les métamorphoses du monde associatif* (Hély, 2009), souligne que la multiplication des contrats et la professionnalisation du secteur associatif amène souvent à revoir les conditions organisationnelles du travail militant.

⁴⁴ Le cisgenrisme est un système d'oppression qui touche les personnes trans, pouvant aussi être nommé transphobie. Il se manifeste sur le plan juridique, politique, économique, social, médical et normatif.

En effet, ce Planning Familial est considéré aussi bien en interne qu'en externe comme peu militant (peu de prises de position politique, pas d'implication au niveau de la Confédération dans les groupes de travail etc.). En parallèle, la commission LGBTI+, composée de personnes très militantes, est en contraste avec le reste du Planning Familial (les salariés-ées ou les autres bénévoles) :

« Il y a un truc qui m'a choqué ici ; il n'y a plus de militantisme. Avant on passait des heures à débattre, à flux tendu tout le temps mais au moins c'étaient des gens animés. Je trouve qu'il n'y a pas de fond, on ne débat de rien, c'est vide. La création de la commission a permis de débattre, c'est quoi être un homme, une femme, être ni l'un ni l'autre ? » (Bénévole de la commission LGBTI+, qui a déjà été bénévole au Planning Familial il y a 10 ans puis qui est revenue il y a 2 ans)

Par conséquent l'un des facteurs qui semble avoir favorisé des incompréhensions et réticences pourrait être le fait qu'il y a eu au préalable de la création de la commission, très peu de discussions : *« pour moi c'est comme s'il n'y avait rien et d'un seul coup un gros truc »* (Salariée du PF). Ce manque de communication a cristallisé beaucoup de tensions les premiers mois, et du côté des salariés-ées comme du côté des bénévoles de la commission chacun reconnaît l'importance d'échanger :

« Le PF est de base très hétéronormé, on aurait dû se parler. Nous ce qu'on avait prévu au départ c'est qu'on ouvre la commission à des personnes homosexuelles, mais on n'était pas prêt pour les questions trans. » (Salarié du PF).

« Il faut que les gens se parlent, tu ne peux pas te comprendre, travailler ensemble si tu n'as pas le cadre d'actions de ceux avec qui tu es, ses valeurs, ses manières de travailler. Je suis sûr qu'il y a pleins d'incompréhensions, si on travaillait à voir en quoi on se ressemble cela changerait beaucoup de chose par rapport à la commission au sein du PF. On veut tous que les gens soient le plus heureux possible dans leur vie affective et sexuelle et lutter contre les discriminations. Il faut que le PF se redéfinisse, qu'est-ce qu'il veut, qu'est-ce qu'il défend ? » (Bénévole de la commission LGBTI+)

De manière plus générale, le Planning Familial étudié formalise peu les choses ; il y a peu d'écrits et peu de débats en interne. La rédaction du projet associatif était une première étape pour redéfinir les objectifs de l'association : Qui sommes-nous ?

Que voulons-nous faire ? Comment voulons-nous le mettre en place ? Dans ce projet associatif plusieurs axes de travail ont été choisis dont celui de « Prioriser les publics ».

Après avoir constaté que la commission fonctionnait bien, et que la thématique LGBTI+ était de plus en plus abordée dans les accueils et dans les animations et correspondait à un réel besoin des jeunes ; le groupe de travail du projet associatif a fait le choix d'inscrire dans les publics à prioriser le public LGBTI+. Le projet associatif 2019-2024 a dans un de ses axes pour objectif de « Développer les accompagnements en direction du public LGBTI+ » avec comme différentes actions à mettre en place : pérenniser la commission LGBTI+, proposer des formations aux personnes bénévoles ou salariées sur le sujet, développer le partenariat avec les associations LGBTI+ locales et poursuivre le projet du Collectif de mise à l'abri des personnes LGBTI+ (logements mis à disposition des personnes mises à la rue en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre)⁴⁵. Ainsi le fait d'avoir inscrit et formaliser l'importance des questions LGBTI+ dans le projet associatif du Planning Familial devrait favoriser sa prise en compte et sa place au sein de la structure.

3.3.4 Le ressenti de l'accueil de la part des membres de la commission LGBTI+

A) Les points forts : Une structure « neutre » et professionnalisée

Du côté des membres de la commission LGBTI+, les réticences, peurs et incompréhensions des salariées et bénévoles de l'association n'ont pas forcément été ressenties. D'une manière générale les personnes se sentent bien au sein du Planning Familial : *« J'ai beaucoup aimé l'accueil, c'est pour ça que je suis revenu, ça fait plaisir. »* (Bénévole de la commission LGBTI+). La plupart d'entre eux-elles n'aurait pas pensé aller au Planning Familial et ont été surpris-es de l'existence de cette commission, *« ça m'a positivement surpris, je connaissais déjà le PF avec l'école, lieu plutôt « safe », mais je ne savais pas qu'ils étaient calés au PF sur les questions LGBTI+ »* (Bénévole de la commission LGBTI+).

⁴⁵ Annexe n°2 : Projet associatif 2019-2024, Axe « Prioriser les publics »

Certains-es soulignent aussi l'importance d'avoir une structure qui est connue et pas associée directement aux thématiques LGBTI+ : « *Le Planning Familial a une sorte de posture ; c'est quelque chose de sérieux c'était plus simple pour mes parents de venir là que dans une association LGBT* ». En effet la « neutralité » et la non-appartenance directe aux thématiques LGBTI+ de l'association, permet d'une part à certains jeunes en plein questionnement de plus facilement pousser la porte de la structure et d'autre part aux parents parfois réticents à ces changements de pouvoir accepter un échange plus facilement avec un-e professionnel-elle.

Ainsi le fait d'avoir des professionnels-elles et pas seulement des bénévoles comme c'est souvent le cas dans les associations LGBTI+ est un point fort de la structure qui a été souligné à plusieurs reprises : « *Le conseiller, il peut être dans une vraie position d'écouter ; dans les associations LGBT il n'y a pas forcément cette formation, il peut y avoir des partis pris en disant vous devez faire ça ; on ne va pas avoir une écoute aussi poussée qu'au Planning Familial* » (Bénévole de la Commission LGBTI+).

Chartrain souligne dans son article « Protéger, prendre en charge et accompagner les jeunes LGBT », le fait que « le travail de terrain ne peut être effectué uniquement par les associations communautaires. Il est donc urgent que les pouvoirs publics s'emparent de cette question et y consacrent davantage de moyens, afin que les structures généralistes où des professionnels compétents (assistants sociaux, éducateurs, infirmiers...) exercent déjà, puissent apprendre à repérer les jeunes LGBT en difficulté et à répondre au mieux à leurs besoins, en les réorientant vers des structures plus adaptées si nécessaire. » (Chartrain, 2013). Par exemple le Planning Familial a pu grâce à son réseau aider un jeune de la commission LGBTI+ qui se retrouvait sans ressources financières et mis à la rue, en le mettant en lien avec la Mission Locale et en lui permettant d'intégrer la « Garantie Jeune⁴⁶ » rapidement.

Lors des différents entretiens et observations, j'ai pu constater que les personnes trans étaient les plus reconnaissantes envers le Planning Familial. On peut faire l'hypothèse que du fait de leur mise à l'écart et de leur invisibilité dans la société plus importante que celles des personnes gays, bi, lesbiennes, ils-elles étaient plus tolérants-es aux interrogations et incompréhensions des autres membres du Planning Familial.

⁴⁶ La garantie jeunes permet d'accompagner les jeunes entre 16 et 25 ans en situation de grande précarité vers l'emploi ou la formation.

De plus cette commission était parfois le premier endroit où ils-elles peuvent être eux-elles même et où ils-elles se présentaient sous le genre dans lequel ils-elles se reconnaissaient :

« J'expliquais gentiment, moi c'est Mael et il faut me genrer en «il ». Il n'y a pas de remise en question, t'es un homme et on ne voit pas le problème, au sein du Planning on est bien ; on a la structure du Planning qui est vachement soutenante ». (Bénévole de la commission LGBTI+)

Leur arrivée au Planning est souvent une étape importante dans leur transition, et leur permet d'avancer dans celle-ci et notamment dans les démarches administratives et médicales pour ceux-elles qui souhaitent le faire :

« Au sein du Planning j'ai pris confiance en moi, j'ai su mieux expliquer, j'ai pu en tout dernier lieu quand j'avais tout planifié (il fait référence aux démarches administratives) le dire à mes parents. Même si mes parents avaient cherché à me mettre le doute j'étais armé ». (Bénévole de la commission LGBTI+)

B) Les points faibles : des réticences et un manque de formation des professionnelles

Les membres de la commission LGBTI+ se sont ainsi sentis globalement bien accueillis. Toutefois ils-elles ont conscience qu'à part un des salariés, qui s'est intéressé au sujet, les autres conseillers-ères n'ont pas forcément beaucoup de connaissances sur le sujet et ils-elles se montrent plutôt tolérants-es face à cela :

« Ici ça se passe bien, mais je sais que la plupart des conseillers, sauf Luc, sont un peu paumés et je ne peux pas leur en vouloir d'être paumés. » (Homme trans, bénévole de la commission LGBTI+)

« Le mégenrage au départ, je rectifiais direct, après c'était au départ, ils ne savaient pas forcément m'identifier comme garçon, ce n'est pas forcément simple pour une personne cisgenre de passer au-delà de sa première impression. » (Homme trans, bénévole de la commission LGBTI+)

De façon plus minoritaire, certains-es membres de la commission LGBTI+, souvent ceux-elles présents-es depuis plus longtemps et déjà plus intégrés-ées au PF, ont ressenti les réticences ou les incompréhensions de certaines personnes du PF : *« Je sens que ça réveille du rejet, quelque chose qui dérange, qu'il y a pleins d'évitements. »*

Si des personnes ne sont ni hommes ni femmes au sens biologique du terme, est ce que ça ne remet pas en péril toute leur lutte ? La question de la transidentité renvoi de toute façon des choses très compliquées. » (Bénévole de la commission LGBTI+)

En effet certains mouvements féministes sont transphobes et refusent par exemple l'intégration des femmes trans dans les mouvements féministes « en prétextant qu'elles auraient été socialisées comme des hommes » (Alessandrin & Espineira, 2015). Le Planning Familial ne défend bien évidemment pas cette position. Toutefois il est vrai que la transidentité interroge et que « le renversement de la norme provoque un ébranlement des certitudes dans une société qui se pensait tolérante et se découvre, de fait, hétéronormative, hétérosexiste et homophobe » (Alessandrin, & Raibaud, 2013).

D'autre part, un salarié et certains membres de la commission LGBTI+ mettent en avant la particularité d'accompagner les personnes trans et les difficultés importantes qu'il peut exister dans leurs parcours. Ainsi la structure du PF est parfois insuffisante pour accompagner au mieux ces personnes ; les conseillers-ères sont formés-ées à l'écoute mais ne sont pas psychologues, « *L'accompagnement des crises dysphoriques, je pense que je manque de billes, ça m'intéresse, mais ça devrait être un accompagnement psy, je ne suis pas formé* » (Salarié du PF). Du côté des personnes trans, ils-elles ressentent eux-elles aussi un manque sur la ville de personnels médicaux et de psychologues « safe » chez qui être redirigées.

4 LEVIERS ET PERSPECTIVES POUR PERMETTRE UNE MEILLEURE INCLUSION DES PERSONNES LGBTI+ AU PLANNING FAMILIAL

4.1 Des besoins d'espaces de formation pour construire du commun

La formation semble un levier essentiel pour permettre à chacun-e d'avoir des bases communes. Lors de mes observations et entretiens il n'y a pas eu de propos réellement transphobes, mais plutôt de l'incompréhension, des interrogations surtout dû aux manques d'échanges et de connaissances. L'ensemble des personnes interrogées ont souligné l'importance de la formation comme levier d'amélioration pour inclure au mieux les personnes LGBTI+.

Dans le pôle conseil, le conseiller le plus intéressé par les questions LGBTI+ est celui qui est arrivé le plus récemment dans la structure (en 2012), à l'exception des deux éducatrices à la vie. Les autres conseillers-ères ont par conséquent été formés il y a plus de 10 ans et selon eux-elles à ce moment-là c'était une thématique peu abordée dans les formations.

De plus, les thématiques LGBTI+ ont la particularité d'avoir un vocabulaire particulier et très fourni qui peut mettre en difficultés certaines personnes. Derrière cette méconnaissance et cette peur d'aller vers l'autre, j'ai pu constater, surtout une crainte de mal faire, de ne pas savoir trouver les mots justes et adaptées :

« J'ai entendu des salariés dire qu'ils ne se sentiraient pas à l'aise. C'était plus une demande de formation et d'informations qu'un refus en disant ce n'est pas le rôle du PF. C'est un manque, une peur de mal faire, de faire encore pire sur des personnes déjà vulnérables. Moi aussi je fais gaffe à ce que je dis, comment je le dis, je ne veux pas être insultante ou méprisante envers eux. » (Bénévole du PF)

En Juin 2019, dans le cadre du Collectif, une journée de sensibilisation « Accueil et accompagnement des personnes LGBTQI+ » a été organisée. Cette journée s'inscrivait dans le projet de proposer à des jeunes de 18 à 25 ans exclus de leur famille en raison de leurs orientations affectives, sexuelles ou de leur identité de genre, une mise à l'abri et un accompagnement psycho-social.

Ce projet est initié par le Collectif en partenariat avec la Ville qui met à disposition un logement et en partenariat avec une association qui agit en faveur du logement des personnes en difficultés qui met à disposition un deuxième logement. Cette journée a été organisée pour les différents partenaires de ce projet et coanimé par un salarié du Planning Familial, une bénévole d'une association LGBTI+ de la ville et un bénévole de l'association OUTrans⁴⁷. Toutefois, compte-tenu du nombre de places limitées (une vingtaine), seule 3 personnes du Planning Familial ont pu y participer. Il semblerait important de refaire une sensibilisation de ce type pour l'ensemble des membres du PF.

De plus comme souligné par Janvre, la formation, les temps collectifs « créent une dynamique de réflexion sur les normes en général et la manière dont elles peuvent être remises en question ou du moins être prises en compte dans les pratiques professionnelles. ». Cela permet alors de faire évoluer les pratiques professionnelles, d'expérimenter en équipe et de développer ou renforcer « une culture commune nécessaire dans la mise en place d'actions et d'accompagnement des populations » (Janvre, 2018).

4.2 La convergence⁴⁸ des luttes féministes et LGBTI+ ?

D'une manière plus générale et à l'échelle nationale, le mouvement du Planning Familial rappelle dans son édito de 2014⁴⁹ que les questions féministes et trans se rapprochent par leur « ennemi commun principal » : le système patriarcal. En effet, les questions LGBTI+ et féministes sont deux mouvements contestataires des dominations et discriminations de genre et auraient à l'image des propos entendus lors des entretiens beaucoup à s'apporter :

« Pour moi le féminisme reprend toutes les oppressions ; il faut faire clairement convergence des luttes » (Homme trans, bénévole de la commission LGBTI+)

« Beaucoup des questions LGBTI+ sont les mêmes que les questions féministes c'est intéressant qu'il y ait des voix du Planning Familial qui s'emparent de cela, le sexisme, c'est pour les femmes, les femmes trans, les lesbiennes, pour toute la sphère des minorités. » (Homme trans, bénévole de la commission LGBTI+)

⁴⁷ OUTrans est une association féministe d'autosupport trans pour les personnes transmasculines, transféminines, non-binaires, en questionnement, et pour leurs allié·e·s cisgenres, issue de la communauté FtM. (<https://outrans.org/>)

⁴⁸ Dans le sens de mettre en commun les luttes, les faire « converger » au profit d'un but commun parce qu'universel, à savoir l'émancipation de toutes les formes de domination.

⁴⁹ Planning Familial, Édito Février 2014, Reconnaître la transidentité

« On a le sexisme, l'homophobie, la transphobie, et c'est là que c'est intersectionnel⁵⁰, et c'est pour ça que pour moi nos luttes sont intersectionnelles » (Homme gay, bénévole de la commission LGBTI+).

En effet, une branche du Mouvement du Planning Familial revendique depuis quelques années une approche intersectionnelle de la lutte féministe (Romerio, 2018). De plus le Mouvement a une place importante dans le milieu féministe et pourrait promouvoir l'inclusion des personnes LGBTI+ au niveau sociétal. Par exemple, pour l'un des bénévoles le fait qu'une association comme le Planning Familial prenne position pour défendre les droits des personnes trans peut avoir une plus « grande incidence nationale et faire poids dans la société » (Bénévole de la commission LGBTI+).

L'association OUTrans rencontrée lors d'une formation est un exemple de convergence entre les mouvements transidentitaire et féministe. Dans un appel du 6 mars 2009 « trans et féministe, nos corps nous appartiennent » OUTrans écrit : « Parce qu'OUTrans est aussi une association féministe, nous serons mobiliséEs le 8 mars. Nous, personnes trans, au même titre que les femmes, subissons la mainmise de l'État et de la société sur nos corps et nos identités. Les mécanismes qui nous invisibilisent, nous stigmatisent et nous excluent, parce que nous ne rentrons pas dans les normes imposées par l'ordre politique (moral et social), sont exactement les mêmes que ceux qui excluent, invisibilisent et stigmatisent les femmes, les gouines, les pédés et toutEs les autres individuEs minoriséEs » (Alessandrin & Espineira, 2014).

Par ailleurs, à l'échelle locale, la création de la commission LGBTI+ au sein du Planning Familial a été une réelle opportunité de s'interroger, de déconstruire et de « faire évoluer les questions féministes au sein de la structure » (Salarié du PF). Un des salariés souligne que cela lui a permis de se rendre compte de l'importance de lutter contre les discours hétéronormatifs et cisgenre normatifs lors des animations scolaires et d'en « faire une composante permanente de nos discours ».

⁵⁰ Le terme intersectionnalité a été créé par Kimberlé Crenshaw en 1991. Il désigne la situation de personnes subissant simultanément plusieurs formes de domination ou de discrimination dans une société. Ce prisme offre aussi un nouvel espace de visibilité aux personnes qui subissent à la fois le sexisme et le racisme et par extension, le sexisme et le classisme, le sexisme et l'homophobie, le sexisme et la transphobie etc.

D'autre part le travail en réseau au niveau local à travers le Collectif semble être un réel moyen pour permettre aux différents professionnels-elles qui travaillent avec les jeunes de se sensibiliser, de savoir orienter et aider des jeunes LGBTI+. C'est pourquoi le projet de mise à l'abri des personnes LGBTI+, développé par le Collectif, montre que d'une part la ville, et d'autre part certaines structures saisissent les enjeux qu'il y a derrière ces questions et l'importance du « *travail en réseau pour une meilleure inclusion des personnes LGBT dans notre société* » (salarié du PF).

Néanmoins une part minoritaire de personnes interrogées pensent que cette commission n'a pas vocation à durer et qu'elle est simplement une première étape avant d'exister par elle-même, toujours avec la même crainte que la commission prenne « *trop de place* » par rapport aux autres missions du Planning :

« *Je pense que c'est une commission qui devrait évoluer et qui devrait prendre son envol. C'est une thématique qui pourrait exister d'elle-même. Le rôle du Planning c'est aussi d'accompagner, tu accompagnes des projets qui naissent qui vont s'envoler d'eux même et il ne faut pas que cette thématique prenne toute la place au sein du PF.* » (Salarié du PF).

Du côté des membres de la commission LGBTI+ il n'y a pas cette volonté de créer leur propre association et ils semblent trouver leur place et une légitimité à être dans une association féministe :

« *Nous on ne veut pas créer notre propre association. Il y a un vrai intérêt à faire une commission LGBTI+ au sein du PF ; ne pas se mettre dans une asso déjà étiquetée, avoir des médecins, des conseillers, une association sérieuse, questionner le genre, remettre en question le système patriarcale* ». (Homme trans).

Ainsi que la commission LGBTI+ continue d'exister dans le Planning Familial ou à l'extérieur il apparaît aujourd'hui important dans l'optique d'un féminisme intersectionnel de prendre en compte les questions autour de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre. Bien que les combats traditionnels tels que le droit à l'avortement pour toutes, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles restent actuelles, le Planning Familial en tant qu'association féministe doit aussi s'adapter aux évolutions sociétales, et chercher à être le plus inclusif possible.

5 CONCLUSION

Cette étude sur l'inclusion des personnes LGBTI+ au Planning Familial aura été à la fois riche et complexe.

Riche parce qu'elle m'a permis de développer mes connaissances sur les questions d'identité de genre et d'orientation sexuelle, de déconstruire mes représentations et mes à priori mais aussi de nouer des liens et de rencontrer de façon plus personnelle certaines personnes grâce aux entretiens.

Complexe aussi parce que même si j'étais féministe depuis quelques années, je n'étais pas concernée personnellement par les questions LGBTI+. Au début, bien que le sujet m'intéressait et m'interrogeais, je ne me sentais pas légitime à en faire une étude. De nombreuses questions me bloquaient : Comment les personnes LGBTI+ vont recevoir mon sujet d'étude ? Comment faire pour qu'elles n'aient pas l'impression une fois de plus d'être étudié, analysé ? Comment retranscrire des propos entendus qui ne sont pas toujours « safe » alors que nous sommes dans une association censée l'être ? En effet, je faisais aussi face à ma première expérience militante dans une association féministe. Je me suis ainsi rendu compte que malgré toute la bienveillance des membres de l'association, chacun-e évolue avec ses propres représentations dans une société profondément homophobe et transphobe.

Ainsi après avoir dépassé mes propres barrières et présenté mon sujet à l'ensemble des membres de la commission LGBTI+ et des salariés-ées, j'ai fait le choix, afin de ne pas créer de biais dans les discours, d'être discrète dans mon enquête et de plutôt profiter de ma place de stagiaire dans la structure pour observer et réaliser mes entretiens individuels. Avec du recul il aurait été intéressant de réaliser davantage d'entretiens avec les professionnels-elles pour avoir plus de contenus sur leurs pratiques et représentations.

D'une manière plus générale, la confiance et la bienveillance qu'ont su me donner mes collègues m'ont énormément apporté aussi bien professionnellement que personnellement.

Professionnellement la richesse de mes missions m'a permis d'animer un groupe de travail, de participer à l'organisation d'événements, de travailler avec des partenaires et de présenter un projet. J'ai confirmé ma volonté de travailler dans le monde associatif et plus particulièrement dans la gestion et coordination de projets.

Plus, personnellement j'ai eu l'occasion de m'épanouir aux côtés de personnes, dynamiques, accueillantes et cherchant faire évoluer les choses. J'ai appris aussi mes limites face à des discriminations, des violences parfois difficiles à écouter et à supporter. Face à cela, être entourée de professionnels-elles formés-ées m'a permis grâce aux discussions, aux partages d'en sortir plus apaisée. Cela m'a aussi montré l'importance des échanges et de « faire équipe » lorsqu'on travaille sur des thématiques difficiles comme les violences sexuelles et les discriminations.

Pour conclure cet écrit, il a été très intéressant de vivre durant ces 8 mois, l'évolution de cette commission LGBTI+. En effet, lors de mon arrivée en novembre 2018, la commission LGBTI+ était très récente, et il existait des réticences et peu de liens entre celle-ci et l'ensemble du Planning Familial. Puis au fur à mesure des mois, grâce aux événements conviviaux organisés par la structure, à des personnes qui de chaque côté ont fait un pas les uns vers les autres, les choses ont évolué positivement.

D'autre part mon sujet m'a permis de rencontrer de façon plus personnelle les personnes de la commission LGBTI+ ; il me semble que cela a pu leur permettre d'avoir le sentiment que leur parole était entendue et qu'ils-elles avaient une réelle place au sein de la structure. Ainsi même s'il reste encore du travail à faire de formation et de sensibilisation pour que le Planning Familial soit un endroit adapté et sécurisant dans l'accueil des personnes LGBTI+, il me semble que l'existence de cette commission LGBTI+ a été et sera encore à l'avenir une réelle opportunité pour le Planning Familial de questionner sa place et ses positions.

De plus, dans cet écrit j'ai choisi d'interroger les enjeux et limites existants pour rendre le Planning Familial plus inclusif au niveau des thématiques LGBTI+. Cette question de l'inclusion interpelle de fait la place du Planning Familial en tant qu'association d'éducation populaire et sa capacité à favoriser l'émancipation individuelle et collective de tous et toutes quel que soit leur couleur de peau, leur religion, leur milieu social ou leur genre.

La charte de l'éducation populaire de 2005 met en avant des valeurs très humanistes : « L'Éducation populaire concourt à la constante transformation de la société en contribuant à construire des alternatives éducatives, économiques, sociales et politiques dans lesquelles les individus soient co-auteurs de leur devenir. Les valeurs fondamentales qu'elle défend et qui fondent son action sont l'émancipation, la coopération, la solidarité, la justice. Elle travaille, dans une perspective d'expérimentation et de confrontation des points de vue de chaque citoyen, à la modification des rapports sociaux en intervenant sur les représentations, les croyances et les opinions. »⁵¹. Pourtant comme souligné par Chartrain, Amsellem-Mainguy, & Olivier, « les associations d'éducation populaire sont à l'image de la société » parfois avec des « initiatives intéressantes qui émergent du terrain » (Chartrain, Amsellem-Mainguy, & Olivier, 2013), et parfois raciste, homophobe, transphobe ou classiste. Actuellement le Planning Familial est principalement composé de personnes blanches, ayant fait des études, et issues de classes moyennes à supérieures. Afin d'être une association encore plus inclusive il serait intéressant qu'elle s'interroge sur les actions et leviers à mettre en place pour mieux inclure les personnes racisées et les personnes issus de classes populaires par exemple.

⁵¹ Charte de l'éducation Populaire - Adoptée par l'Assemblée Générale CNAJEP - 15 décembre 2005

BIBLIOGRAPHIE

Textes juridiques

Charte de l'éducation Populaire - Adoptée par l'Assemblée Générale CNAJEP - 15 décembre 2005

Circulaire du 10 mai 2017 de présentation des dispositions de l'article 56 de la loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^e siècle concernant les procédures judiciaires de changement de prénom et de modification de la mention du sexe à l'état civil

Décret n° 2018-169 du 7 mars 2018 relatif aux conditions de fonctionnement des établissements d'information, de consultation ou de conseil familial

Loi du 31 juillet 1920 réprimant la provocation à l'avortement et à la propagande anticonceptionnelle

Loi n° 67-1176 du 28 décembre 1967 relative à la régulation des naissances et abrogeant les articles L. 648 et L. 649 du code de la santé publique

Loi n° 2013-404 du 17 mai 2013 ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe

Rapports

Planning Familial, Edito 2014, Reconnaître la transidentité

Rapport d'activité du Planning Familial 2017

Rapport d'activité du Planning Familial 2018

Rapport : La transphobie rédigé par Arnaud Alessandrin & Karine Espineira Juillet 2014

Ouvrages et articles scientifiques

Alessandrin, A & Espineira, K. (2015). Sociologie de la transphobie, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine. Les cahiers de la LCD, 5(3), 171-173

Alessandrin, A. & Raibaud, Y. (2013). Les lieux de l'homophobie ordinaire. Cahiers de l'action, 40(3), 21-26

Alessandrin, A. (2016). La transphobie en France : insuffisance du droit et expériences de discrimination. Cahiers du Genre, 60(1), 193-212.

Bajos, N & Bozon, M. (2008). Enquête sur la sexualité en France. Pratiques, genre et santé, Paris, La Découverte

Bessin, M. & Dorlin, E. (2005). Les renouvellements générationnels du féminisme : mais pour quel sujet politique ? L'Homme & la Société, 158(4), 11-27.

Bourdieu, P. (1984). « La « jeunesse » n'est qu'un mot », Entretien avec Anne-Marie Métaillé, paru dans Les jeunes et le premier emploi, Paris, Association des Ages, 1978, pp. 520-530.

Butin, Y. & Louis, A. (2017). Journées « Paroles non blanches », 11-15 avril 2017 – « Parle à mon genre ! », 2-6 mai 2016 : Université Paris 8. Journal des anthropologues, 150-151(3), 277-282.

Chartrain, C. (2013). Protéger, prendre en charge et accompagner les jeunes LGBT. Cahiers de l'action, 40(3), 37-53.

Chartrain, C., Amsellem-Mainguy, Y. & Olivier, A. (2013). Prévenir et sensibiliser au-delà du cadre scolaire. Cahiers de l'action, 40(3), 71-90

Deschamps, C. (2000). Mises en scène visuelles et rapports de pouvoir : le cas des bisexuels. Journal des anthropologues, 82-83.

Favier, C. (2014). Les combats féministes dans le champ de la santé. Les Tribunes de la santé, 44(3), 25-34.

Hély, M. (2009). Les métamorphoses du monde associatif. Paris cedex 14, France : Presses Universitaires de France

Henneron, L. (2005). Être jeune féministe aujourd'hui : les rapports de génération dans le mouvement féministe contemporain. L'Homme & la Société, 158(4), 93-111

Jacquemart, A. & Masclet, C. (2017). Mixités et non-mixités dans les mouvements féministes des années 1968 en France. *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 46(2), 221-247.

Janvre, C. (2018). La « pédagogie critique de la norme », sortir de la tolérance pour lutter contre les discriminations. *Les cahiers de la LCD*, 8(3), 81-102.

Lévy, M. (1988). Le féminisme d'Etat en France, 1965-1985 : 20 ans de prise en charge institutionnelle de l'égalité professionnelle entre hommes et femmes.

Levy, M. (2002). Le Mouvement français pour le planning familial et les jeunes. *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 75(3), 75-84

Neveu, É. (2015). *Sociologie des mouvements sociaux*. Paris : La Découverte

Prearo, M. (2015). La naissance de la formule « LGBT » en France et en Italie : une analyse comparative des discours de mobilisation. *Cultures & Conflits*, 97(1), 77-95.

Romerio, A. (2018). Le travail féministe et le « problème musulman » au Planning familial. *Sociétés contemporaines*, 110(2), 61-88

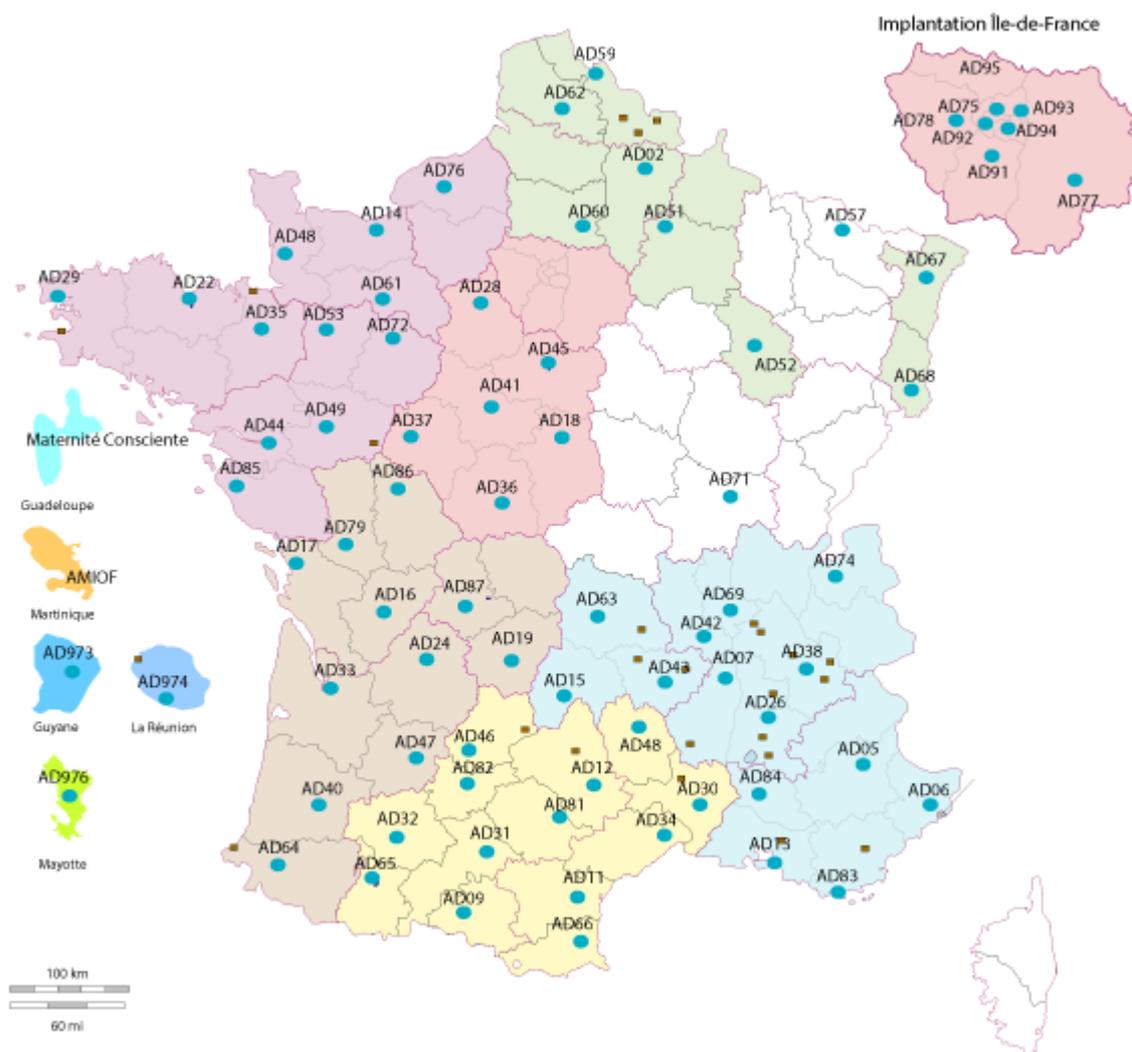
Trachman, M. & Lejbowicz, T. (2018). Des LGBT, des non-binaires et des cases : Catégorisation statistique et critique des assignations de genre et de sexualité dans une enquête sur les violences. *Revue française de sociologie*, vol. 59(4), 677-705.

Sites internet

- <https://www.planning-familial.org/fr/>
- https://www.who.int/topics/sexual_health/fr/
- <https://www.stophomophobie.com/>
- <https://christinedelphy.wordpress.com/>
- <https://www.sos-homophobie.org/>
- <https://www.amnesty.ch/fr/>
- <https://existrans.org/>
- <https://outrans.org/>

ANNEXES

Annexe 1 : Carte des associations départementales en 2016



Source : <http://www.genresantese sexuelle.fr/genre-et-sante-sexuelle/carte-de-france-du-planning-octobre-2016/>

Annexe 2 : Extrait du projet associatif 2019-2024 - Axe 5 « Prioriser les publics »

Axe 5 : Prioriser les publics				
Objectif	Actions	Moyens humains	Moyens financiers	Evaluation
Développer les accompagnements en direction du public en situation de handicap	<p>Réorienter le projet SAVAS vers Handicap & alors (dispositif national du Planning Familial)</p> <p>Proposer des formations aux personnes bénévoles ou salariés-ées possédant un agrément 160h (EAV) ou 400H (CCF)</p> <p>Développer des outils pour accompagner les personnes handicapées</p>	<p>Personnes bénévoles ou salariés-ées possédant un agrément 160h (EAV) ou 400H (CCF)</p>	<p>Appel à projets de la Fondation de France</p> <p>FDVA</p> <p>Participation des établissements</p> <p>Financement Confédération</p> <p>Financement privé</p>	<p>Nombre d'établissements ayant participé aux actions Handicap & alors</p> <p>Nombre de formations</p> <p>Nombre de personnes formées</p> <p>Nombre de personnes accueillies</p>
Développer les accompagnements en direction du public LGBTI+	<p>Pérenniser la commission LGBTI+</p> <p>Proposer des formations aux personnes bénévoles ou salariés-ées</p> <p>Développer le partenariat avec les associations LGBTI+ locales</p> <p>Poursuivre le projet Home au Mans dans le cadre du collectif ToutSEXplique 72</p>	<p>Personnes bénévoles ou salariés-ées possédant un agrément 160h (EAV) ou 400H (CCF)</p>	<p>Financement ville du Mans</p>	<p>Nombre de formations</p> <p>Nombre de personnes formées</p> <p>Nombre de personnes accueillies</p> <p>Nombre de réunions avec les partenaires</p>

Annexe 3 : Grille d'entretien

Les questions en violet sont celles en plus pour les personnes LGBTI+.

Cadre de l'entretien

Anonymat

Enregistrement + offrir la possibilité d'interrompre l'enregistrement si la personne le souhaite

Description du sujet + présentation des principaux thèmes qui seront abordés dans l'entretien.

Informations personnelles / Dimension professionnelle/bénévolat

- On va d'abord commencer par revenir un peu sur ton parcours, tu as fait quoi comme formation ?
- Et du côté professionnel ? aujourd'hui tu fais quoi ? As tu toujours fait ça comme métier ? (si retraite : qu'as tu fait avant, dans les grandes lignes // si demandeur d'emploi : tu cherches dans quel secteur ? As tu déjà eu une expérience dedans?)
Quel est ton parcours d'études et professionnel ?
- Quelle est ta profession actuelle ?
- Depuis quand as-tu intégré cette association / Depuis quand est tu bénévole ?
- Est-ce que tu peux me dire si tu as été dans d'autres associations ou mouvements avant ?

La structure

- Comment t'es tu retrouver à travailler / être bénévole au PF ?
- Et tu fais quoi au PF en fait ? c'est quoi ton rôle ? t'as toujours fait ça ?
- Est-ce qu'avant d'y être tu connaissais déjà cette association ? Au niveau national et/ou local ?
- Le PF est connu pour être une association « féministe », mais toi comment définirais-tu le féminisme ?

- Si féministe depuis longtemps, est ce que tu trouves que le féminisme a évolué ces dernières années ? Quelles évolutions ?
- Te considère tu comme féministe ?
- Te considère tu comme salarié-e ou militant-e salarié-e ? / Comme un bénévole ou un militant/bénévole ?

Publics accompagnés par le Planning Familial

- Si on revient sur le PF d'ici, est ce que tu peux me décrire un peu les publics...
- Qui est ce qui vient ? Est-ce que ça t'étonne ? Depuis que tu y es as-tu pu voir une évolution ?
- Est ce qu'il y a des gens que de ton point de vue vous n'arrivez pas à toucher...

Lesquels ?

Le Planning Familial ** et l'accueil des personnes LGBT

- Le Planning Familial a sorti un slogan « Liberté, égalité, sexualités », en as tu déjà entendu parlé ? qu'est ce que ça signifie pour toi ?
- Si je te dis « personnes LGBTQI » ça t'évoque quoi ? Ça t'évoque qui ?
- Est ce qu'au Planning Familial vous accueillez des personnes LGBT ? Si oui tu peux me décrire un peu qui sont les personnes en terme d'âge, d'attentes, etc ? Ils et elles viennent sur quel sujet ?
- Ça se passe comment en interne de ton point de vue l'accueil des personnes LGBTQI ici ? Ça s'est toujours passé comme ça ?
- Il y avait-il une volonté commune de la structure de développer ces accueils ou est-ce une réalité du terrain qui s'est imposé à vous ?
- Qu'elles sont les difficultés rencontrées ? A quoi sont-elles dû ?
 - de ton point de vue, qu'est-ce qu'il faudrait mettre en place pour améliorer cela ?
- Selon toi, le PF est-il la structure adéquate pour accueillir ce public ?
- Que fais-tu au Planning Familial ? Accueil individuel ? Groupe auto-support ? Evènements ?
- Est-ce que tu aurais pensé avant de connaître que le Planning Familial pouvait accueillir des personnes LGBT ?

- Que pense tu des autres associations de la ville comme *** qui sont directement identifiées comme étant LGBTQI ?
- Est-ce que tu rencontres des difficultés particulières dans le cadre de ton accueil ? De ton bénévolat ? A quoi sont-elles dûes ?
- Selon toi, il y aurait-t-il des solutions pour améliorer ces difficultés ?
- Quelles sont les manques concernant l'accueil des personnes LGBTQI au ** selon toi ?

Commission LGBTI+ et auto-support

→ Dans plusieurs associations (PF ou non) se pose la question de groupes non mixtes afin de permettre aux gens de pouvoir discuter et échanger dans un environnement sécurisant et rassurant, est-ce que c'est quelque chose que vous avez déjà mis en place ici ? Par exemple pour les femmes ?

- Est-ce que tu penses que ça pourrait être pertinent pour les personnes LGBTQI ici ?
- Sachant qu'il y a ici une commission LGBT, est-ce que tu as voulu y participer ? Pourquoi ? (si non : te sens-tu mis-e à l'écart de cette commission LGBT ?)
- Aimerais-tu avoir plus de liens avec euxelles ? Comment ?
- Considères-tu actuellement que la commission LGBTQI est ouverte à toutes-tous en mixité ?
- Est-ce que tu penses que cela serait nécessaire d'être en non-mixité pour les personnes LGBTQI ici ? Pourquoi ?

Perspectives d'évolution

- Quelle est la place d'un mouvement comme le Planning Familial pour faire évoluer les choses pour les personnes LGBTQI ?

Table des matières

1	Introduction	7
1.1	Contexte institutionnel.....	7
1.2	Missions confiées et projet de stage	14
1.3	Thématique et questionnements.....	15
2	Cadre théorique : le militantisme féministe et lgbti+	19
2.1	Les enjeux du militantisme féministe aujourd’hui	19
2.1.1	Une troisième « vague » du féminisme : de nouvelles revendications et des nouveaux modes d’organisation	19
2.1.2	La place du Mouvement Français du Planning Familial dans le militantisme féministe aujourd’hui.....	21
2.2	Relation et mise en lien entre les mouvements LGBT et féministes	23
2.2.1	Le rôle des lesbiennes dans la mise en lien entre les mouvements LGBT et féministes dans les années 90	23
2.2.2	Des nouvelles thématiques féministes : « Gender studies, queer theory »....	24
2.2.3	Les questions LGBT au sein du Mouvement Français du Planning Familial	24
3	Rapport de genre et de domination : quelle prise en compte des personnes lgbti+ au sein du planning familial?.....	27
3.1	Pourquoi les personnes LGBTI+ sont-elles venues au planning familial ?.....	27
3.1.1	Un contexte conflictuel au sein des associations LGBTI+.....	27
3.1.2	L’invisibilité des personnes trans au sein des associations LGBTI+	29
3.2	Qui sont les personnes LGBTI+ du Planning Familial ?.....	32
3.3	Leviers et limites : la prise en compte des personnes LGBTI+ au sein du Planning Familial.....	42
3.3.1	Le groupe d’auto-support : une utopie ?.....	42
3.3.2	Le groupe d’auto-support : Mixité ou non-mixité ?	44

3.3.3	Pratiques professionnels et représentations des questions LGBTI+.....	47
3.3.4	Le ressenti de l'accueil de la part des membres de la commission LGBTI+	52
4	Leviers et perspectives pour permettre une meilleure inclusion des personnes lgbti+ au planning familial.....	57
4.1	Des besoins d'espaces de formation pour construire du commun.....	57
4.2	La convergence des luttes féministes et LGBTI+ ?.....	58
5	Conclusion	61
	Bibliographie.....	64
	annexes.....	67
	Annexe 1 : Carte des associations départementales en 2016.....	67
	Annexe 2 : Extrait du projet associatif 2019-2024 - Axe 5 « Prioriser les publics »	68
	Annexe 3 : Grille d'entretien.....	69

AULNETTE	Bleuenn	19 Septembre 2019
Master 2 mention santé publique Parcours : « Enfance, jeunesse : politiques et accompagnements »		
La prise en compte et l'accueil des personnes LGBTI+ au sein d'une association féministe <i>L'exemple du Planning Familial</i>		
Promotion 2018-2019		
<p>Résumé :</p> <p>Dans un contexte où le militantisme féministe et LGBTI+ est en perpétuelle évolution, et tend parfois à converger parfois à s'éloigner, une association du Planning Familial, se pose des questions autour de la prise en compte et l'accueil des personnes LGBTI+.</p> <p>En effet, en Septembre 2018, une commission LGBTI+ est créé au sein de l'association sous la forme d'un groupe d'auto-support, c'est-à-dire un temps de soutien, d'échange et d'expériences entre personnes concernés. Toutefois il existe un manque de lien entre cette commission et l'ensemble des autres bénévoles et salariés-ées de l'association dû à des incompréhensions et des réticences de part et d'autre.</p> <p>Dans cet écrit je mettrai en avant les enjeux et limites à l'arrivée des personnes LGBTI+ au sein du Planning Familial à travers différents questionnements : Pourquoi les personnes LGBTI+ sont-elles arrivées au Planning Familial ? Quelles sont les réticences et incompréhensions des professionnels-elles et du public accueilli ? Et enfin quelles sont les perspectives et leviers d'améliorations possibles pour permettre au Planning Familial d'être une association plus inclusive pour les personnes LGBTI+ ?</p>		
Mots-clés : féminisme - LGBTI+ - inclusion - association - militant - pratiques professionnelles - représentations - mixité - formation - auto-support		
<i>L'École des Hautes Études en Santé Publique, l'Université Rennes 1 et l'Université Rennes 2 n'entendent donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les mémoires : ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.</i>		